

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Un nouveau choc et une faible marge
de manœuvre

AVRIL
2022



Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Un nouveau choc et une faible marge de manœuvre

AVRIL 22

©2022 Cataloging-in-Publication Data

IMF Library

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa : a new shock and little room to maneuver.

Other titles: Sub-Saharan Africa : a new shock and little room to maneuver. | World economic and financial surveys.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2022. | World economic and financial surveys. | Apr. 2022. | Includes bibliographical references.

Identifiers: ISBN 9798400208294 (English, Paper)

9798400208430 (ePub)

9798400208454 (Web PDF)

9798400208492 (French, Paper)

9798400208515 (French, ePub)

9798400208539 (French, Web PDF)

Subjects: LCSH: Africa, Sub-Saharan -- Economic conditions. | Economic forecasting -- Africa, Sub-Saharan. | Economic development -- Africa, Sub-Saharan. | Africa, Sub-Saharan -- Economic policy.

Classification: LCC HC800.R445 2022

Le rapport *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (USA)

Tél. : (202) 623-7430 Téléc. : (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org

www.imf.org

www.elibrary.imf.org

Toutes les éditions du rapport *Perspectives économiques régionales* :

Afrique subsahariennes sont disponibles à l'adresse :

<https://www.imf.org/en/Publications/REO/SSA>



Table des matières

Remerciements	v
Résumé	vi
Un nouveau choc et une faible marge de manœuvre	1
Un choc de plus	1
Une reprise économique incertaine et insuffisante	4
Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse	7
Des choix complexes avec moins de possibilités	8
L'après-crise : il sera indispensable de renforcer la résilience et de dynamiser la croissance potentielle	16
Bibliographie	28
Appendice statistique	29
Encadrés	
Gros plan sur les retombées de la guerre en Ukraine	2
Encadré 1. Un an après : la campagne de vaccination en Afrique subsaharienne	21
Encadré 2. L'exposition de l'Afrique subsaharienne à des chocs exogènes	22
Encadré 3. Conséquences économiques des conflits en Afrique subsaharienne	24
Encadré 4. Les monnaies numériques de banque centrale en Afrique subsaharienne	25
Graphiques	
Graphique 1. Prix des produits de base, 2005–22	1
Graphique 2. Afrique subsaharienne : rendements des titres souverains, 2019–22	1
Graphique 3. Afrique subsaharienne : cas de COVID-19 et décès dus à la maladie	3
Graphique 4. Ensemble de pays : personnes complètement vaccinées	3
Graphique 5. Afrique subsaharienne : coups d'État, 1990–2022	4
Graphique 6. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel	4
Graphique 7. Afrique subsaharienne : révisions de la croissance du PIB réel pour 2021 et 2022	4
Graphique 8. Afrique subsaharienne : révisions des projections budgétaires pour 2022	5
Graphique 9. Ensemble de régions : PIB réel par habitant, 2019–26	6
Graphique 10. Afrique subsaharienne : divergence du capital humain	7
Graphique 11. Ensemble de régions : catastrophes extrêmes depuis 1990	7
Graphique 12. Afrique subsaharienne : taux d'inflation, 2005–22	8
Graphique 13. Afrique subsaharienne : inflation médiane mesurée par l'IPC	8
Graphique 14. Afrique subsaharienne : inflation mesurée par l'IPC	9
Graphique 15. Afrique subsaharienne : perte de production et inflation	9
Graphique 16. Afrique subsaharienne : composition de la dette publique, 2010 et 2020	10

Graphique 17. Afrique subsaharienne : risque lié à la dette pour les pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC, 2015–21	10
Graphique 18. Afrique subsaharienne : portefeuille de dette publique détenue par les banques, 2015–21	11
Graphique 19. Afrique subsaharienne : service de la dette extérieure, 2010–21	11
Graphique 20. Afrique subsaharienne : recettes fiscales, 2018–25	12
Graphique 21. Afrique subsaharienne : taux de change, 2019–22	14
Graphique 22. Afrique subsaharienne : réserves internationales, 2021	15
Graphique 23. Afrique subsaharienne : régime de change, 1980–2018	15
Graphique 24. Ensemble de pays : surévaluation du taux de change, 2017–20	16
Graphique 25. Afrique subsaharienne : exportations de produits de base et recettes fiscales	17
Graphique 26. Afrique subsaharienne : PIB réel par habitant, 2010–26	17
Graphique 27. Ensemble de régions : proportion des projets infrastructurels bénéficiant d'aides publiques	19

Tableaux de l'appendice statistique

AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation	32
AS2. Solde budgétaire global, dons compris et dette publique	33
AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris	34
AS4. Dette extérieure, dette officielle, par débiteur et réserves	35

Remerciements

L'édition d'avril 2022 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Peter Kovacs, sous l'autorité de Papa N'Diaye, Catherine Pattillo et Damiano Sandri.

L'équipe était composée de Hany Abdel-Latif, Aqib Aslam, Marijn Bolhuis, Habtamu Fuje, Cleary Haines, Shushanik Hakobyan, Franck Ouattara, Saad Quayyum, Henry Rawlings, Ivanova Reyes et Andrew Tiffin.

Charlotte Vazquez était responsable de la production du rapport, assistée d'Erick Trejo Guevara.

L'édition finale du rapport a été supervisée par Cheryl Toksoz du département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence « sans objet », (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- Le signe – entre des années ou des mois (par exemple 2020–21 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2019/20) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à $\frac{1}{4}$ de point (de pourcentage).

Résumé

Une région déjà mise à rude épreuve fait face à un choc de plus ...

La reprise économique en Afrique subsaharienne a été plus prononcée que prévu au second semestre de 2021, d'où une révision en forte hausse de l'estimation de croissance de l'an dernier, de 3,7 % à 4,5 %. Cette année, en revanche, ce regain de vigueur est hypothéqué.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué un choc économique mondial qui touche la région au moment où les pays disposent d'une marge d'action restreinte, voire inexistante, pour y faire face. L'envolée des prix du pétrole et des denrées alimentaires pèse en particulier sur les soldes extérieurs et budgétaires des pays importateurs de produits de base et a accentué les craintes à l'égard de la sécurité alimentaire dans de nombreux pays. Les prix des denrées alimentaires élevés pénalisent de manière disproportionnée les franges de la population les plus vulnérables, surtout dans les zones urbaines.

En outre, le choc menace d'aggraver certains des problèmes particulièrement préoccupants de la région, notamment les séquelles sociales et économiques de la pandémie de COVID-19, les changements climatiques, les risques sécuritaires accrus dans la région du Sahel et le durcissement en cours de la politique monétaire aux États-Unis.

Tous ces facteurs expliquent pourquoi la dynamique de croissance de la région s'est essouffée. Cette année, la croissance de l'activité économique devrait s'établir à 3,8 %, freinée par la dégradation des perspectives de croissance des pays importateurs de pétrole.

La reprise économique devrait s'accélérer en 2023, la croissance s'établissant à environ 4 % en rythme tendanciel à moyen terme. Ce rythme de croissance n'est toutefois pas suffisant pour regagner le terrain perdu en raison de la pandémie. De fait, les objectifs de développement durable de la région seront beaucoup plus difficiles à atteindre. La pandémie a aussi laissé de profondes séquelles sociales, comme en témoigne de manière flagrante l'augmentation du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. La fermeture prolongée des écoles a aussi eu de graves conséquences sur les élèves et étudiants, en écourtant leur formation, en réduisant leur productivité ultérieure et en pesant sur les perspectives à moyen terme de l'Afrique subsaharienne.

... et à des perspectives plus incertaines.

À plus long terme, les autorités devront composer avec un climat de très grande incertitude en disposant de moins de possibilités d'action et d'une faible marge d'erreur. Sur le plan international, une guerre de longue durée en Ukraine pourrait encore faire monter les cours des produits de base (ce qui pourrait déclencher des crises alimentaires dans certains pays), accroître les primes de risque et fragiliser la demande mondiale. L'Afrique subsaharienne est aussi vulnérable face à un durcissement plus prononcé que prévu des conditions monétaires mondiales et à un ralentissement de la croissance en Chine et en Europe. À l'échelon local, la lenteur de la campagne de vaccination expose de nombreux pays à de nouvelles vagues de COVID-19 et pourrait favoriser l'apparition de nouveaux variants. Les risques sécuritaires et les conflits persistants pourraient peser sur la croissance économique. Qui plus est, la région demeure fortement exposée à des chocs climatiques de plus en plus fréquents et violents.

Trois priorités immédiates face à des choix de politique économique moins nombreux et plus complexes

Outre une accélération de la campagne de vaccination afin de protéger la région contre de nouvelles vagues de COVID-19, trois priorités d'action se dégagent pour les autorités.

I. Trouver un équilibre entre inflation et croissance.

La hausse des cours des produits de base imputable à la guerre en Ukraine, surtout des denrées alimentaires et de l'énergie, a exacerbé les récentes tensions inflationnistes dans de nombreux pays. Comme les volumes de production restent bien inférieurs aux niveaux tendanciels antérieurs à la pandémie dans la plupart des pays, les banques centrales doivent trouver un compromis difficile entre juguler l'inflation et stimuler la croissance. Pour piloter cet arbitrage, les banques centrales devront surveiller de près l'évolution des prix, se tenir prêtes à relever les taux si les anticipations d'inflation s'inscrivent en hausse, se prémunir contre les risques que la hausse des taux d'intérêt fait peser sur la stabilité financière et conserver un cadre d'action crédible fondé sur une forte indépendance et une communication transparente. Certaines ont déjà commencé à relever leurs taux d'intérêt, et un

resserrement plus marqué sera peut-être nécessaire dans de nombreux cas.

II. Faire face aux conséquences économiques de la guerre en Ukraine sans accroître la vulnérabilité liée à la dette. Les retombées de la guerre en Ukraine touchent la région au moment où l'espace budgétaire des pays est extrêmement restreint. Les ratios d'endettement public se situent aujourd'hui à leurs plus hauts niveaux depuis le début du siècle, et de nombreux pays à faible revenu sont en situation de surendettement ou proche de celle-ci. Par conséquent, la riposte budgétaire doit être soigneusement calibrée et viser à protéger les ménages les plus vulnérables contre la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie à travers des transferts ou des aides ciblées sans accroître la vulnérabilité liée à la dette.

Pour trouver des ressources destinées à protéger les ménages vulnérables dans les pays importateurs de produits de base, surtout ceux qui sont soumis à des contraintes financières plus lourdes, il faudra redéfinir en profondeur les priorités de dépenses, par exemple en supprimant les subventions inutiles accordées aux entreprises publiques. Dans les pays exportateurs de produits de base, la hausse des cours de ces produits peut permettre d'enregistrer d'importants gains budgétaires exceptionnels, mais uniquement si les pouvoirs publics maîtrisent les dépenses consacrées aux subventions à l'énergie. L'essentiel de ces gains devrait ensuite être utilisé pour reconstituer la marge de manœuvre disponible, surtout dans les pays dont les finances publiques sont très vulnérables.

Au-delà des besoins immédiats, les pays devront pour la plupart poursuivre le rééquilibrage budgétaire afin de réduire la vulnérabilité liée à la dette et de créer les conditions d'une croissance à moyen terme plus solide et plus durable. Pour ce faire, il faudra améliorer la mobilisation des recettes et l'efficacité des dépenses publiques dans le contexte de cadres budgétaires à moyen terme crédibles. Il est important que les mesures de rééquilibrage des finances publiques protègent les franges plus fragiles de la population et privilégient les besoins de développement.

Emprunter cette trajectoire complexe sera difficile, si bien que de nombreux pays auront besoin d'une aide internationale. L'allocation de 23 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI à la région en 2021 a apporté un soutien indispensable pour consolider les positions extérieures et financer des dépenses urgentes durant la pandémie. L'engagement du

Groupe des Vingt à transférer 100 milliards de dollars en DTS à des pays vulnérables constitue une autre étape importante. La communauté internationale devrait cependant aller plus loin, par exemple en supprimant les obstacles à la mise en œuvre du cadre commun et en permettant des restructurations de dette rapides et efficaces le cas échéant.

III. Gérer l'ajustement des taux de change.

Le resserrement monétaire aux États-Unis et l'accroissement des primes de risque lié à la guerre en Ukraine ont exercé des pressions à la baisse sur les taux de change dans toute la région. Dans les pays à régime de change fixe, les autorités devraient trouver le juste équilibre entre les politiques monétaire et budgétaire pour préserver la crédibilité de la parité fixe. Dans les pays dotés de régimes plus flexibles, une dépréciation peut contribuer à atténuer les effets du resserrement à l'échelle mondiale. Toutefois, même pour ces derniers pays, des décisions difficiles sont peut-être à prévoir. Pour beaucoup, les avantages à court terme d'une dépréciation du taux de change sont à l'évidence limités, compte tenu des importantes asymétries de devises et de la répercussion sur l'inflation. Un recours ciblé à une intervention sur le marché des changes peut permettre de contrer des fluctuations excessives du taux de change, mais la marge d'intervention est souvent restreinte en raison de la faiblesse des réserves internationales. Un durcissement monétaire pourrait donc s'avérer nécessaire dans certains pays pour soutenir les taux de change, malgré l'atonie de l'activité économique.

L'après-crise : vers une croissance solide, inclusive et durable

Au-delà de la pandémie et des tensions géopolitiques actuelles, pour créer des emplois et atteindre les objectifs de développement durable, il faudra que l'Afrique subsaharienne enregistre une croissance solide, inclusive et durable. Pour ce faire, les pouvoirs publics devront prendre des mesures résolues afin de diversifier davantage leur économie, de libérer le potentiel du secteur privé et de s'attaquer aux problèmes posés par les changements climatiques.

De nombreux pays de la région restent fortement tributaires des exportations de produits de base, de sorte que leur production est plus irrégulière et leur croissance économique plus faible. C'est pourquoi il est capital de diversifier davantage leur économie. À cette fin, les pays exportateurs de produits de base devraient tirer parti de la hausse des cours de ces produits pour renforcer la crédibilité de leurs cadres macroéconomiques, améliorer

le climat des affaires et d'investissement et envisager de recourir à des interventions sectorielles ciblées en cas de défaillances du marché.

Pour dynamiser la croissance potentielle, il faut aussi exploiter pleinement le potentiel du secteur privé. Ainsi, la mise en place réussie de la Zone de libre-échange continentale africaine doperait fortement la croissance et la compétitivité de la région. Les pouvoirs publics devraient aussi rechercher de nouveaux circuits de financement pour stimuler l'investissement privé, par exemple en accordant des aides transparentes et bien pensées, destinées à financer des projets d'infrastructures en collaboration avec les institutions internationales de financement du développement. La transformation numérique ouvre aussi de grandes perspectives, mais soulève aussi de nouveaux problèmes et risques. Par exemple, de nombreux pays étudient la possibilité d'adopter des monnaies numériques de

banque centrale afin de renforcer l'inclusion financière, de réduire le coût des envois de fonds et d'offrir une solution de rechange aux cryptomonnaies privées qui sans cela pourraient fragiliser la transmission de la politique monétaire.

Enfin, les changements climatiques sont extrêmement problématiques pour la région, étant donné son exposition à des catastrophes liées à des phénomènes météorologiques et sa dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale. Investir dans l'adaptation revêt donc une importance cruciale. Toutefois, la transition écologique ouvre aussi de nouvelles perspectives pour l'Afrique subsaharienne, compte tenu de son potentiel en énergies renouvelables. Une aide financière internationale sera indispensable pour que la région puisse financer le coût de l'adaptation, exploiter les possibilités offertes par la transition écologique et garantir un accès à l'énergie juste et peu coûteux.

Un nouveau choc et une faible marge de manœuvre

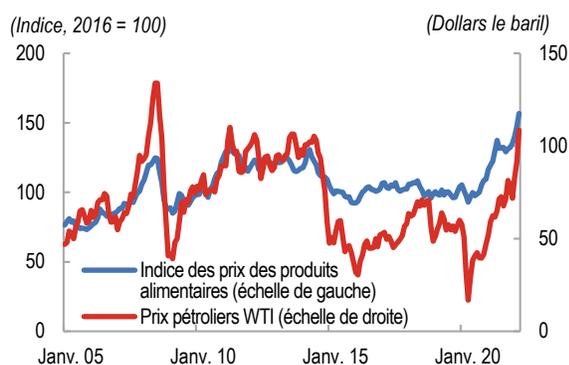
UN CHOC DE PLUS

Depuis la publication de l'édition d'octobre 2021 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, l'Afrique subsaharienne a subi une série de chocs préjudiciables. L'invasion de l'Ukraine par la Russie a ébranlé les marchés mondiaux des produits de base, accentué les tensions géopolitiques et assombri les perspectives déjà ternes de la région, marquées par un resserrement monétaire en cours dans les pays avancés, l'exposition à de nouvelles vagues de contaminations à la COVID-19 en raison des faibles taux de vaccination, et l'instabilité politique et les risques sécuritaires dans de nombreux pays.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a déstabilisé les marchés mondiaux des produits de base ...

La guerre a provoqué une envolée des cours des produits de base en ébranlant les exportations d'énergie et de denrées alimentaires depuis la Russie et l'Ukraine (graphique 1). Même si certains gros exportateurs de produits de base en retireront peut-être un gain inattendu, la hausse des cours pèse sur les soldes budgétaires et extérieurs des pays importateurs de ces produits, tout en menaçant aussi la sécurité alimentaire et l'accès à l'énergie pour leurs catégories de population les plus vulnérables. Dans ce contexte, plusieurs pays sont fortement tributaires des importations de blé, quelques-uns d'entre eux important directement une grande partie de cette céréale d'Ukraine et de Russie (voir Gros plan, page 2). En outre, la hausse des prix des engrais et du pétrole augmentera le coût de la récolte, du transport et de la transformation des

Graphique 1. Prix des produits de base, 2005–22



Source : FMI, système des cours des produits de base.
Note : WTI = West Texas Intermediate.

aliments, ce qui exercera de nouvelles pressions à la hausse sur les prix des denrées alimentaires.

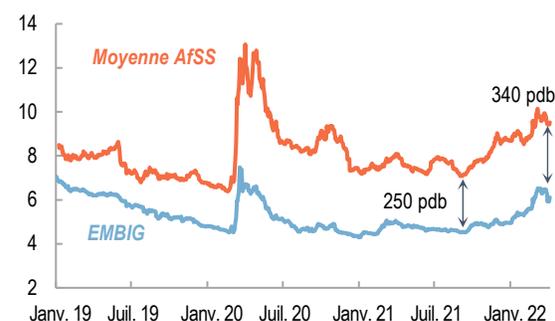
... et assombri les perspectives économiques à l'échelle mondiale.

Même avant la guerre en Ukraine, les tensions inflationnistes dans les grands pays avancés se sont révélées plus fortes et plus durables que prévu. Face à la nouvelle dynamique de hausse des cours des produits de base, le rythme du resserrement monétaire dans les pays avancés est plus rapide qu'anticipé il y a quelques mois et se traduit par une augmentation sensible des rendements souverains (graphique 2). La hausse des rendements s'explique aussi par un accroissement des primes de risque imputable à la montée des tensions géopolitiques. Ces facteurs se conjuguent pour réduire les flux d'investissements de portefeuille dans la région et exercer des pressions à la baisse sur la plupart des taux de change.

Le recul de la demande émanant des principaux partenaires commerciaux pour cause de ralentissement de l'activité mondiale constitue aussi un obstacle pour l'Afrique subsaharienne. Aux États-Unis, la croissance économique en 2022 devrait être inférieure de 1,5 % à la prévision d'octobre 2021, du fait d'une moindre relance budgétaire et d'un durcissement des conditions monétaires. Les perspectives économiques se sont aussi dégradées dans la zone euro et en Chine, avec des révisions à la baisse de la croissance pour 2022 de respectivement 1,5 et 1,2 point de pourcentage environ.

Graphique 2. Afrique subsaharienne : rendements des titres souverains, 2019–22

(En pourcentage)



Sources : Bloomberg Finance L.P. ; calculs des services du FMI.

Note : EMBIG = J.P. Morgan Emerging Market Bond Index Global (indice mondial J.P. Morgan des rendements des titres de dette des pays émergents) ; AfSS = Afrique subsaharienne.

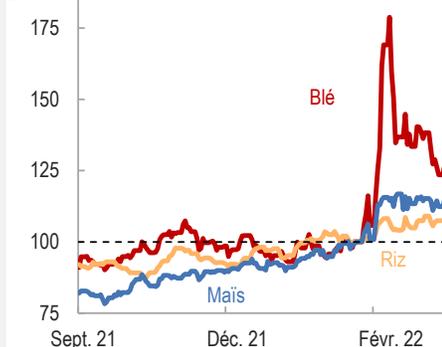
GROS PLAN SUR LES RETOMBÉES DE LA GUERRE EN UKRAINE

La guerre a entraîné une hausse des cours mondiaux des principaux produits de base. Les liens directs entre l'Afrique subsaharienne et la Russie et l'Ukraine sont relativement modestes puisque les deux pays représentent moins de 2½ % du total des échanges commerciaux de la région avec l'extérieur. La guerre touchera néanmoins la région en raison de son impact sur les cours mondiaux des produits de base. Pour les huit pays exportateurs nets de pétrole de la région, la hausse des prix de l'énergie sera synonyme de gain exceptionnel. Les pays exportateurs d'autres produits de base essentiels (cuivre, or, diamants, palladium) pourraient aussi bénéficier de l'augmentation des prix et de la progression des ventes. En revanche, pour les 37 pays restants de la région qui n'exportent pas de pétrole, le renchérissement du pétrole et du gaz provoquera un choc négatif sur les termes de l'échange de grande ampleur, ce qui dégradera la balance commerciale, accroîtra les coûts de transport et le coût de la vie et pèsera sur les soldes budgétaires, en particulier pour les pays qui accordent des subventions aux carburants. Pour les pays importateurs de pétrole, la crise devrait alourdir la facture des importations de la région de presque 19 milliards de dollars. En outre, les pays fragiles qui importent du pétrole devraient subir une dégradation de 0,8 % de leurs soldes budgétaires (par rapport à la prévision d'octobre 2021), soit deux fois la moyenne de tous les pays importateurs de pétrole.

Un conflit de longue durée pourrait encore faire monter les prix des denrées alimentaires mondiaux (gros plan, graphique 1). Cela est particulièrement préoccupant. En effet, l'Afrique subsaharienne importe environ 85 % de son blé. De plus, une grande partie des importations de certains pays de la région provient directement de Russie ou d'Ukraine, si bien que ces pays sont particulièrement exposés à des perturbations des approvisionnements (gros plan, graphique 2). Les denrées alimentaires représentent 40 % du panier de consommation de la région, et les importations sont un instrument de protection indispensable contre l'insuffisance des récoltes locales. Dans ce contexte, la répercussion directe des prix des denrées alimentaires mondiaux sur les prix alimentaires nationaux est relativement forte, à plus de 30 %. En outre, la répercussion indirecte des prix mondiaux du pétrole sur les prix denrées alimentaires nationaux peut aussi être assez marquée, surtout dans les pays (Éthiopie, Kenya) qui importent massivement des aliments de première nécessité. Par ailleurs, comme la Russie est un grand producteur d'engrais et de gaz naturel (intraitement essentiel pour produire des engrais), un conflit de longue durée fera probablement monter les coûts agricoles globaux.

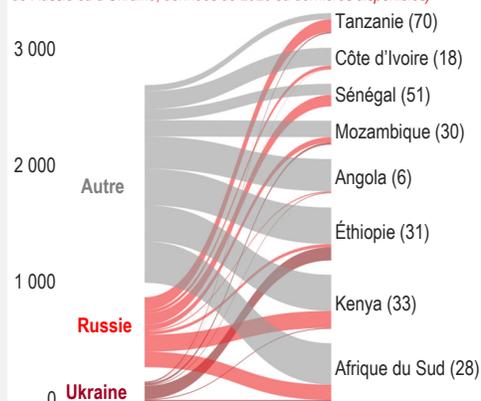
La hausse des prix des denrées alimentaires exacerbera l'insécurité alimentaire et les tensions sociales. Près des deux tiers des calories de la région proviennent de céréales (maïs, riz et blé) et de racines amyloïdes (manioc, ignames et patates douces). La hausse des cours du blé est donc particulièrement préoccupante. Même avant la guerre en Ukraine, le nombre de personnes sous-alimentées avait plus que doublé en 2021 pour atteindre près d'un quart de la population à la suite de la pandémie de COVID-19. De nouvelles hausses des prix des denrées alimentaires pénaliseront les catégories les plus vulnérables et pourraient accentuer les tensions sociales, notamment dans les pays fragiles ou touchés par des conflits (gros plan, graphique 3). La sécurité alimentaire est déjà un enjeu déterminant dans la région du Sahel, à Madagascar et en République démocratique du Congo.

Gros plan, graphique 1. Prix mondiaux des denrées alimentaires, 2021–22
(Indice, 22 février 2022 = 100)



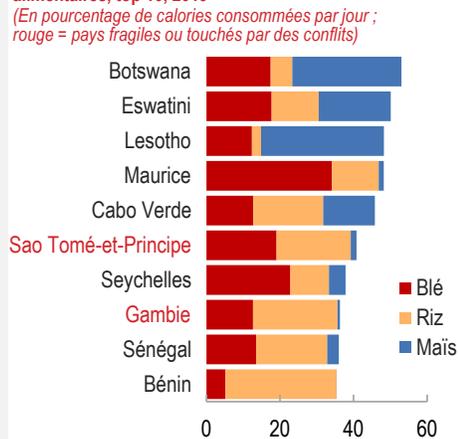
Sources : Bloomberg Finance L.P. ; calculs des services du FMI.

Gros plan, graphique 2. Afrique subsaharienne : huit principaux importateurs de blé
(En millions de dollars, chiffres entre parenthèses = pourcentage provenant de Russie ou d'Ukraine, données de 2020 ou dernières disponibles)



Source : Nations Unies, base de données COMTRADE ; calculs des services du FMI.

Gros plan, graphique 3. Afrique subsaharienne : dépendance à l'égard des importations de denrées alimentaires, top 10, 2019
(En pourcentage de calories consommées par jour ; rouge = pays fragiles ou touchés par des conflits)



Sources : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; calculs des services du FMI.

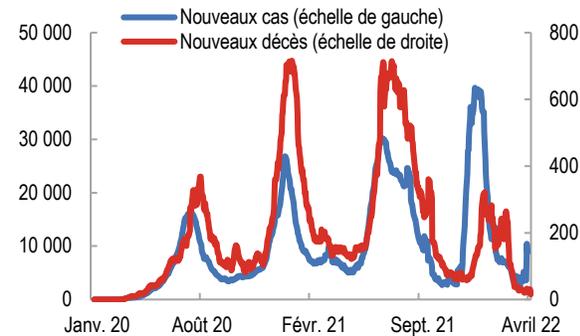
Gros plan (fin)

La guerre pourrait avoir une incidence sur les conditions financières mondiales, et pas seulement sur les cours des produits de base. L'incertitude grandissante pourrait perturber les flux de capitaux à un moment où ils sont des plus nécessaires. Un choc d'aversion au risque pourrait provoquer des sorties de capitaux. Les pays se différencieraient probablement en fonction de leur vulnérabilité actuelle, mais ils seraient pour la plupart confrontés à une hausse des coûts d'emprunt et à une accentuation des pressions sur les taux de change.

Certains pays pourraient toutefois tirer parti à moyen terme des efforts déployés en Europe pour diversifier les sources d'énergie. Par exemple, le Nigéria, le Sénégal, le Mozambique et la Tanzanie possèdent les plus importantes réserves de gaz naturel avérées de la région. Ces pays pourraient profiter d'un raffermissement de la demande d'exportation en provenance d'Europe, d'autant plus que l'UE a récemment décidé de qualifier le gaz naturel de source d'énergie durable.

Graphique 3. Afrique subsaharienne : cas de COVID-19 et décès dus à la maladie

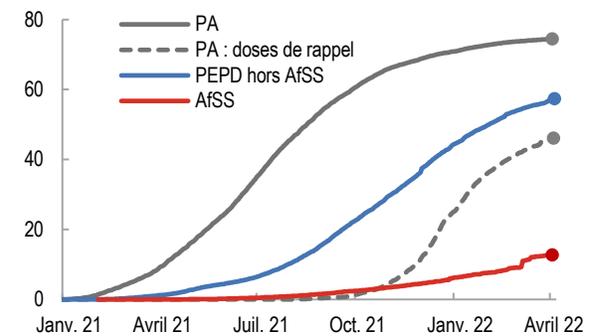
(Moyenne mobile sur sept jours)



Sources : Our World in Data ; calculs des services du FMI.

Graphique 4. Ensemble de pays : personnes complètement vaccinées

(En pourcentage de la population)



Sources : Our World in Data ; calculs des services du FMI.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne ; PA = pays avancés ; PEPD hors AfSS = pays émergents et pays en développement situés en dehors de l'Afrique subsaharienne.

Sur le plan intérieur, la lenteur de la campagne de vaccination met la région dans une position de vulnérabilité ...

Le variant Omicron a déclenché une quatrième vague épidémique qui a touché l'Afrique subsaharienne fin 2021 (graphique 3). Le nombre de cas confirmés a augmenté très vite, pour atteindre son plus haut niveau depuis le début de la pandémie. Toutefois, la gravité du variant s'est révélée un peu moins prononcée, ce qui s'est traduit par un nombre de décès moins important que lors des vagues précédentes et a requis des mesures de confinement moins strictes.

La campagne de vaccination s'est accélérée ces derniers mois en raison d'une augmentation de l'approvisionnement en vaccins et des avancées sur le front de la distribution (encadré 1). À titre d'exemple, cinq pays (Botswana, Cabo Verde, Maurice, Rwanda, Seychelles) ont atteint le taux de vaccination de 40 % proposé par le FMI pour 2021, en s'appuyant sur la diversification de l'offre de vaccins, sur un personnel de santé bien formé et sur une coordination

entre les autorités de santé, les agents de l'État et le secteur privé.

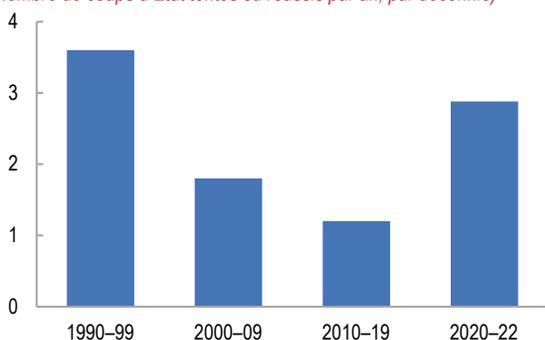
Cependant, les taux de vaccination restent insuffisants dans la plupart des pays. Début avril, 12 % seulement de la population est entièrement vaccinée dans toute la région (graphique 4). Ce chiffre est nettement inférieur à l'objectif de vaccination fixé à 70 % pour la mi-2022 dans la proposition du FMI (Agarwal et Gopinath, 2021). En outre, le rythme de la campagne de vaccination demeure beaucoup plus lent que dans le reste du monde. Ainsi, les pays avancés ont déjà administré des doses de rappel à plus de 45 % de leur population, ce qui souligne les disparités persistantes en matière de taux de vaccination à l'échelle mondiale.

... alors que plusieurs pays sont en proie à des menaces sécuritaires.

La région a connu une augmentation de la fréquence des épisodes d'instabilité politique et des coups d'État militaires ces dernières années (graphique 5). Depuis août 2020, les forces armées ont pris le pouvoir dans

Graphique 5. Afrique subsaharienne : coups d'État, 1990–2022

(Nombre de coups d'État tentés ou réussis par an, par décennie)



Sources : coups d'État de 1950 à nos jours (Jonathan Powell et Clayton Thyne) ; calculs des services du FMI.

quatre pays (Burkina Faso, Guinée, Mali, Tchad) et des tentatives de coup d'État ont eu lieu dans deux autres (Guinée-Bissau, Niger). Des sanctions régionales et internationales ont été imposées à plusieurs de ces pays, ce qui pourrait réduire leur accès au financement et leurs perspectives de croissance.

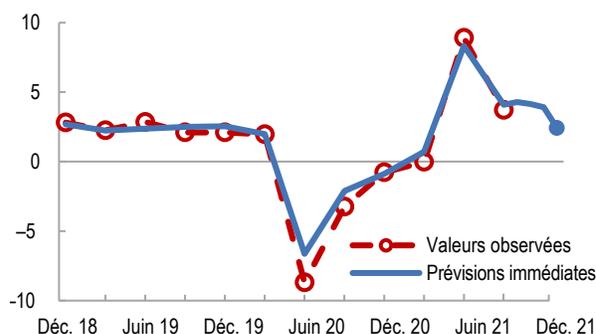
La région doit aussi faire face à plusieurs **conflits armés et menaces terroristes**, notamment au Burkina Faso, en Éthiopie, au Mali, au Niger, au Nigéria, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. En Éthiopie, les hostilités se sont intensifiées en novembre. L'intensité des combats a diminué depuis, mais les perspectives d'un accord de paix demeurent incertaines.

UNE REPRISE ÉCONOMIQUE INCERTAINE ET INSUFFISANTE

Après une accélération en 2021, la reprise est menacée

Les chiffres effectifs du PIB pour le troisième trimestre de 2021 ont en général été meilleurs que prévu. D'après les indicateurs à haute fréquence, l'activité économique s'est modérée au quatrième trimestre de 2021, mais a dans l'ensemble bien résisté à la propagation du variant Omicron (graphique 6). Par conséquent, **la projection de croissance du PIB réel en Afrique subsaharienne pour 2021 a été revue en forte hausse** par rapport à la prévision d'octobre 2021, de 3,7 % à 4,5 % (graphique 7). L'examen des différents groupes de pays montre que l'Éthiopie est à l'origine de la forte révision à la hausse pour les pays pauvres en ressources naturelles : elle a obtenu de meilleurs résultats économiques que prévu malgré de multiples chocs (pandémie, conflit et infestation acridienne). En revanche, dans les pays tributaires du tourisme, la croissance pour 2021 a été

Graphique 6. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel (Croissance trimestrielle en glissement annuel, en pourcentage)



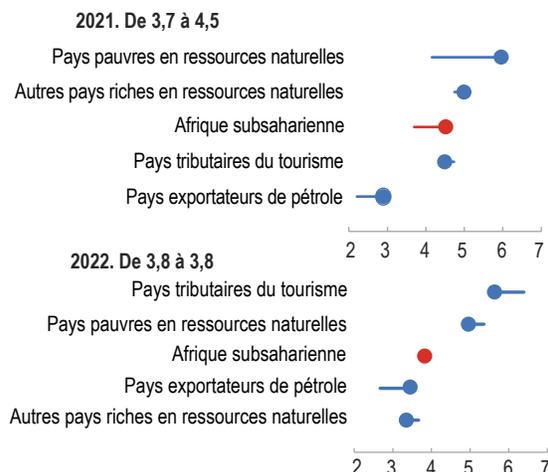
Sources : Haver Analytics ; bases de données internes du FMI ; calculs des services du FMI.

revue à la baisse puisque la pandémie a continué à peser sur la reprise de leur économie.

Le choc sur les cours des produits de base après l'invasion de l'Ukraine par la Russie a porté un coup d'arrêt à la dynamique de reprise économique de la région, **la croissance globale pour 2022 devant fléchir à 3,8 %**. Les chiffres cumulés cachent de grandes disparités entre les pays de la région (graphique 7). La croissance des pays exportateurs de pétrole en 2022 a été revue à la hausse de 0,8 point de pourcentage (par rapport à la prévision d'octobre 2021), même si les problèmes sécuritaires et le vieillissement des infrastructures limitent l'offre de pétrole. En revanche, les perspectives de croissance des pays importateurs de pétrole se sont dégradées, avec des révisions à la baisse d'environ 0,4 point de pourcentage. Parmi les pays importateurs de pétrole, les révisions sont plus marquées pour les pays fragiles, la croissance pour 2022 ayant été revue à la baisse de 0,5 point de pourcentage.

Graphique 7. Afrique subsaharienne : révisions de la croissance du PIB réel pour 2021 et 2022

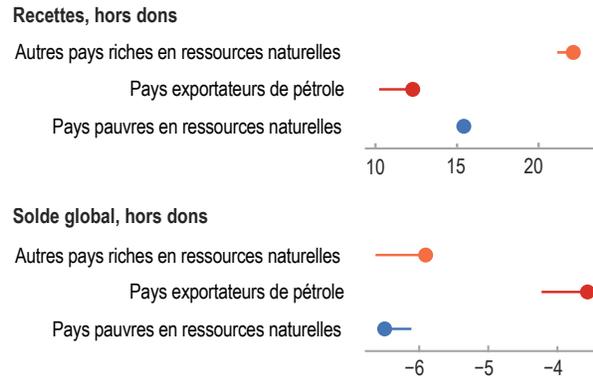
(En pourcentage, différence par rapport aux prévisions d'octobre 2021)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 8. Afrique subsaharienne : révisions des projections budgétaires pour 2022

(En pourcentage du PIB, différence par rapport aux prévisions d'octobre 2021)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Le choc sur les cours des produits de base a aussi des effets très asymétriques sur les recettes publiques et les soldes budgétaires dans toute la région (graphique 8). Dans les pays exportateurs de pétrole, les recettes budgétaires pour 2022 ont été revues à la hausse de 2,1 points de pourcentage du PIB. Les pays exportateurs d'autres produits de base devraient aussi enregistrer une progression de leurs recettes, quoique plus modeste. Toutefois, l'impact de ces hausses sur les soldes budgétaires est nettement plus modéré en raison de l'augmentation des dépenses consacrées aux subventions à l'énergie. En revanche, les soldes budgétaires des pays pauvres en ressources naturelles se dégraderont fortement.

Examen des principaux pays et groupes de pays de la région :

- En **Afrique du Sud**, après avoir été relativement solide au premier semestre de 2021, la croissance a ralenti au second semestre. La troisième vague de COVID-19 et les tensions sociales en juillet ont eu un impact négatif sur la croissance au troisième trimestre, qui n'a été qu'en partie neutralisé par un rebond au quatrième trimestre. Après le rebond de 2021 lié à la levée des confinements, la croissance devrait s'essouffler pour s'établir à un modeste 1,9 % en 2022, freinée par des obstacles structurels (y compris dans le secteur de l'électricité) et par un durcissement des conditions financières mondiales. En l'absence d'un rééquilibrage budgétaire, selon les projections, la dette publique s'accroîtra constamment ces prochaines années pour atteindre 83,7 % du PIB d'ici à 2026. L'amélioration de la croissance potentielle et la préservation de la viabilité de la dette dépendent de la mise en œuvre en temps voulu de politiques budgétaires et de réformes structurelles crédibles, qui porteront

notamment sur la réglementation des marchés de produits, la flexibilité du marché du travail, la gestion des entreprises publiques et l'accélération de la transition énergétique.

- Au **Nigeria**, les perspectives de croissance se sont améliorées grâce à une hausse des prix du pétrole et à une reprise plus vigoureuse que prévu de l'industrie manufacturière et de l'agriculture. La croissance devrait atteindre 3,4 % en 2022, puis retomber à 2,9 % à compter de 2024. Une grande incertitude liée aux cours du pétrole et aux conditions financières entoure les perspectives. En outre, les faibles taux de vaccination, l'accroissement des risques sécuritaires et les fortes tensions sur les prix pèsent sur les perspectives de croissance à moyen terme. Il sera indispensable de diversifier l'économie et de réduire la dépendance à l'égard du pétrole afin d'améliorer durablement le potentiel de croissance et d'abaisser la volatilité.
- En **Angola**, la croissance s'est établie à 0,7 % en 2021, ce qui a mis fin à une série de cinq années de récession. Le pays n'a pas pu tirer pleinement parti des prix élevés du pétrole, dans la mesure où des problèmes techniques à répétition et la faiblesse des investissements ont eu une incidence sur la production de pétrole. La croissance devrait s'accélérer pour atteindre 3 % en 2022, les secteurs autres que celui du pétrole (agriculture, construction et transport) en étant les principaux moteurs. À moyen terme, la croissance pourrait progressivement se hisser à 4 % sous l'impulsion des cours élevés du pétrole et des bons résultats des secteurs autres que celui du pétrole. Les principaux risques qui pèsent sur ces perspectives sont notamment l'inflation élevée (des produits alimentaires en particulier) et les difficultés persistantes à produire du pétrole.
- En **Éthiopie**, la croissance devrait ralentir pour passer de 6,3 % sur l'exercice 2021 à 3,8 % sur l'exercice 2022 en raison de l'intensification du conflit armé au premier semestre de l'exercice, des effets persistants de la pandémie sur fond de faibles taux de vaccination et des retombées de la guerre en Ukraine. Les prix élevés des denrées alimentaires et des produits de base et les hauts risques d'endettement assombrissent aussi les perspectives. Le pays est fortement tributaire des importations de blé en provenance de Russie et d'Ukraine, ce qui accentue les pressions sur les prix des denrées alimentaires. Malgré une amélioration des perspectives de croissance à moyen terme,

l'incertitude est très grande du fait du conflit intérieur et des tensions géopolitiques à l'échelle mondiale.

- Dans les **pays tributaires du tourisme**, la reprise économique s'avère particulièrement délicate. La trajectoire de reprise dans le secteur des voyages internationaux est plus longue que dans les autres secteurs. Avec l'apparition du variant Omicron, de nombreux pays tributaires du tourisme ont connu un tassement de leur reprise à court terme. Certains pays ont été mieux lotis grâce à des envois de fonds massifs (Comores, Gambie) ou à une campagne de vaccination rapide (Seychelles). En revanche, d'autres subissent des pertes de revenu persistantes s'élevant jusqu'à 15 % du PIB (Cabo Verde, Maurice).
- Dans les **pays fragiles**, la croissance économique devrait connaître une très légère accélération et passer de 4,6 % en 2021 à 4,8 % en 2022, soit une accélération beaucoup plus modeste que prévu en octobre 2021. En outre, les perspectives risquent fortement d'être révisées à la baisse. De nombreux pays, en particulier dans la région du Sahel, sont confrontés à des problèmes sécuritaires et à une instabilité politique durables, conjugués à des sanctions régionales et internationales. Les craintes à l'égard de la sécurité alimentaire se sont nettement accentuées en raison de la hausse rapide des prix des denrées alimentaires, ce qui accroît les risques de troubles sociaux. En outre, la hausse de l'inflation et l'espace budgétaire restreint limitent encore les possibilités d'action.

Au-delà de 2022, l'Afrique subsaharienne devrait afficher une croissance légèrement supérieure à 4 % (ou à 1,8 % exprimée par habitant). Cela est nettement **en deçà du rythme nécessaire pour que la région compense les pertes de production dues à la pandémie** (graphique 9). En effet, les revenus par habitant devraient rester inférieurs

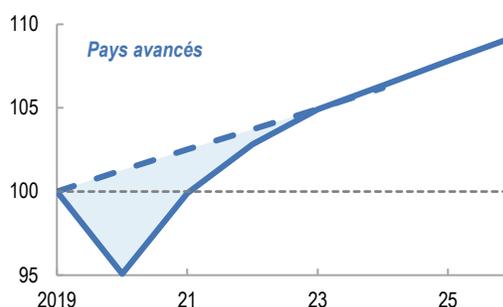
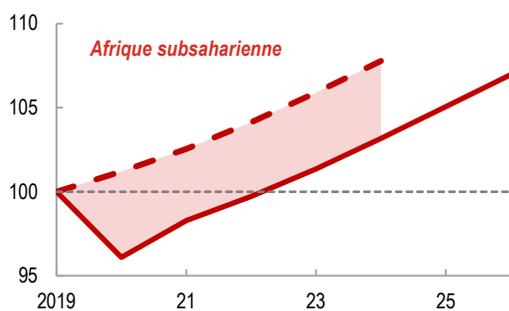
de plus de 4 % aux projections antérieures à la pandémie. Par ailleurs, comme la production dans les pays avancés devrait atteindre son niveau tendanciel d'avant la pandémie à court terme, l'écart entre la région et les pays avancés qui est apparu du fait de la crise de la COVID-19 risque de perdurer.

La pandémie a laissé de profondes séquelles sociales

L'Afrique subsaharienne peinait à créer des possibilités d'emploi pour sa population active en pleine croissance même avant la pandémie. Néanmoins, la COVID-19 a fragilisé davantage les marchés du travail, surtout dans les secteurs impliquant des contacts nombreux, qui emploient des catégories comparativement plus vulnérables, dont des femmes et des travailleurs peu qualifiés (Aslam *et al.*, 2021). En conséquence, la tendance à un recul de la pauvreté sur le long terme qui s'était imposée auparavant dans la région s'est inversée et **39 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans l'extrême pauvreté en 2020 et en 2021** (Lakner *et al.*, 2020 ; Banque mondiale, 2022). Parallèlement, les inégalités se sont creusées entre les groupes de revenus et les régions infranationales, ce qui accroît le risque de tensions sociales et d'instabilité politique. La hausse sensible des prix des denrées alimentaires imputable à la guerre en Ukraine risque d'accroître encore considérablement la pauvreté et les inégalités dans toute la région.

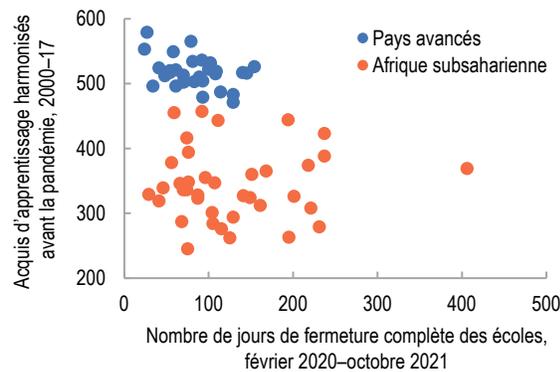
La pandémie a aussi nui à l'accumulation de capital humain, compte tenu de la fermeture prolongée des écoles. En Afrique subsaharienne, les écoles ont fermé pendant 128 jours en moyenne entre février 2020 et octobre 2021, soit bien plus longtemps que dans les pays avancés, où la fermeture a duré 84 jours environ (graphique 10). Les fermetures d'écoles plus longues en Afrique continueront à creuser l'écart de résultats d'apprentissage et à peser sur la croissance à moyen terme.

Graphique 9. Ensemble de régions : PIB réel par habitant, 2019–26
(2019 = 100, les lignes en tiret indiquent les projections d'avant-pandémie)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 10. Afrique subsaharienne : divergence du capital humain



Sources : Angrist *et al.*, 2021 ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

L'augmentation rapide des prix mondiaux des denrées alimentaires, qui ont atteint leurs plus hauts niveaux en plus de dix ans, a exacerbé les tensions sociales. Les effets sont particulièrement prononcés sur les ménages plus pauvres qui consacrent une proportion beaucoup plus importante de leur revenu aux achats de denrées alimentaires. Cela provoque une **montée des craintes à l'égard de l'insécurité alimentaire** dans plusieurs pays (Érythrée, Madagascar, République démocratique du Congo, Soudan du Sud, Tchad). Dans certains pays, l'insécurité alimentaire, couplée à des possibilités d'emploi lentes et inégales, met en péril la stabilité politique.

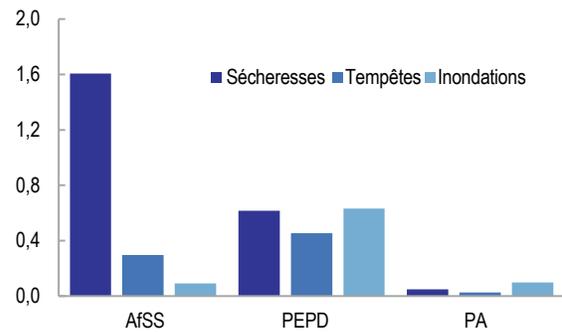
LES PERSPECTIVES RISQUENT D'ÊTRE RÉVISÉES À LA BAISSÉ

Une poursuite de la guerre en Ukraine et des restrictions durables aux exportations depuis la Russie pourraient exercer de nouvelles pressions à la hausse sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Cela pèserait fortement sur les pays importateurs de produits de base de la région, en accentuant l'insécurité alimentaire, en alimentant les tensions sociales et en pénalisant le plus les populations vulnérables. Une exacerbation des tensions géopolitiques entre la Russie et les pays occidentaux pourrait aussi accroître l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale et augmenter les coûts d'emprunt, surtout pour les pays ayant une position budgétaire plus précaire.

L'Afrique subsaharienne est aussi exposée à une **accélération du rythme du resserrement monétaire dans les pays avancés**. Par exemple, un relèvement imprévu de 25 points de base du taux à dix ans des fonds fédéraux aux États-Unis pourrait amputer la croissance dans la région de quelque 0,25 point de pourcentage, sous l'effet d'une hausse des coûts d'emprunt et d'un recul de

Graphique 11. Ensemble de régions : catastrophes extrêmes depuis 1990

(En pourcentage moyen de la population touchée sur un an)



Sources : EM-DAT, base de données internationales sur les catastrophes ; calculs des services du FMI.

Note : Une catastrophe est qualifiée d'extrême si la somme du nombre total de décès et de 30 % de toute la population touchée représente au moins 1 % de la population totale du pays. AfSS = Afrique subsaharienne ; PEPD = pays émergents et pays en développement ; PA = pays avancés.

la demande extérieure (encadré 2). Aucun pays ne serait à l'abri d'un tel choc ; néanmoins, les pays préémergents et les pays riches en ressources naturelles sont particulièrement vulnérables. La région est aussi exposée à un ralentissement en Chine, qui représente plus de 20 % des exportations de l'Afrique subsaharienne.

Sur le plan intérieur, compte tenu des faibles taux de vaccination, l'Afrique subsaharienne demeure exposée au risque de nouvelles vagues de COVID-19. En outre, comme un grand nombre de personnes restent non vaccinées, le **risque d'apparition de nouveaux variants** augmente, ce qui menace des vies et des moyens de subsistance dans la région et au-delà.

Les risques de ralentissement peuvent aussi se concrétiser si la situation sécuritaire continue à se détériorer en Afrique subsaharienne. Les projections de référence supposent un relâchement progressif des tensions politiques et militaires dans toute la région. Cependant, si **l'instabilité politique et les risques sécuritaires perduraient ou s'aggravaient**, les perspectives économiques pourraient se dégrader sensiblement. Par exemple, des conflits actifs ont tendance à réduire l'activité économique dans les pays concernés d'environ 2,5 % en moyenne et peuvent avoir des effets de contagion très négatifs sur les pays voisins (encadré 3).

L'Afrique subsaharienne est aussi **fortement exposée à des chocs climatiques**, notamment des sécheresses, des tempêtes et des inondations (graphique 11). Ces phénomènes, qui deviennent plus fréquents et plus graves, ont une incidence particulière sur les perspectives de croissance de la région, étant donné sa dépendance à l'égard de l'agriculture et ses ressources limitées pour lancer des opérations d'assistance à la suite de catastrophes.

DES CHOIX COMPLEXES AVEC MOINS DE POSSIBILITÉS

Une accélération de la campagne de vaccination demeure indispensable afin de réduire le risque de nouvelles vagues de COVID-19 et d'apparition de nouveaux variants. Pour ce faire, il faudra déployer des efforts à l'échelle nationale et internationale. Sur le plan intérieur, les pays devraient continuer de s'employer à résoudre les problèmes logistiques et d'engager des campagnes de communication pour vaincre les réticences à la vaccination. En outre, plusieurs pays sont prêts à investir dans des centres de production de vaccins (Georgieva, 2022). La communauté internationale devrait veiller à ce que des dons de vaccins réguliers et prévisibles soient effectués et aider les pays les plus pauvres à financer l'achat de doses supplémentaires. En plus d'augmenter les taux de vaccination, il est capital d'investir dans les traitements, le dépistage et la surveillance épidémiologique pour renforcer la résilience des systèmes de santé locaux.

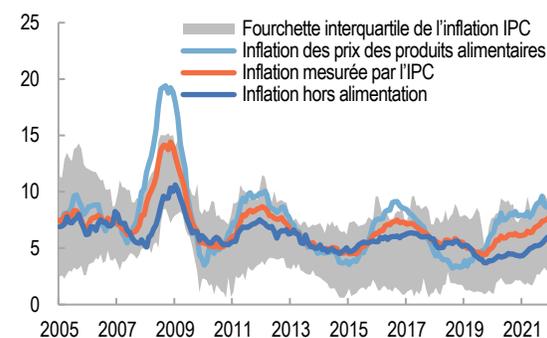
Outre la lutte contre la pandémie, **trois priorités d'action urgentes** se dégagent pour la région : contenir les tensions inflationnistes persistantes sans trop peser sur la croissance, protéger les catégories de population vulnérables contre l'envolée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires sans accroître la vulnérabilité liée à la dette, et gérer les ajustements des taux de change en réponse au durcissement des conditions monétaires mondiales.

I. Trouver un compromis entre inflation et croissance

L'inflation s'est inscrite en forte hausse, sous l'effet de facteurs internationaux et nationaux

Les pays de la région ont pour la plupart subi de **fortes tensions inflationnistes durant l'année écoulée**, qui ont concerné tant les denrées alimentaires (qui représentent environ 40 % du panier de consommation de la région) que les produits non alimentaires (graphique 12). **Les facteurs internationaux ont joué un rôle important**, par exemple par l'intermédiaire des cours élevés des produits de base, des sécheresses et des restrictions à l'exportation dans les grands pays exportateurs de produits alimentaires, et des pénuries d'approvisionnement à l'échelle mondiale (Choi, 2021). La guerre en Ukraine a exacerbé ces tensions via des prix encore plus élevés du pétrole et des denrées alimentaires, en particulier du blé, qui est un aliment de base essentiel dans plusieurs pays, dont l'Éthiopie, le Kenya, le Mozambique, le Sénégal et la Tanzanie.

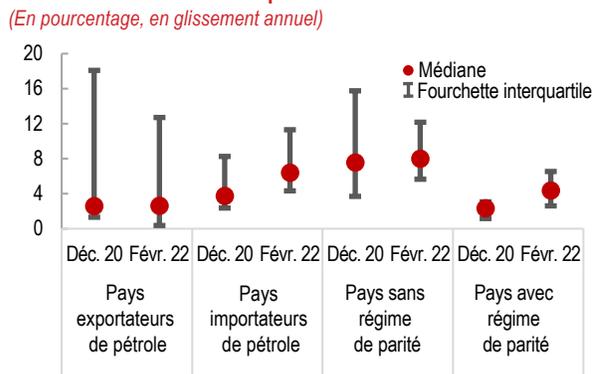
Graphique 12. Afrique subsaharienne : taux d'inflation, 2005–22
(En pourcentage, en glissement annuel)



Sources : Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

Cependant, la situation dans les différents pays de la région est loin d'être homogène, ce qui semble indiquer que **les facteurs locaux jouent un rôle important**. Même si des récoltes très abondantes dans certains pays ont permis de maintenir les prix des denrées alimentaires à un niveau modéré, la sécheresse dans la Corne de l'Afrique (Éthiopie et certaines régions du Kenya) et les conflits (notamment dans la région du Sahel) ont eu un impact négatif sur la production et les prix des aliments. Dans les pays qui sont plus tributaires des importations de denrées alimentaires, les tensions sur les prix sont plus marquées en raison de la hausse des prix denrées alimentaires mondiaux. Les tensions inflationnistes ont aussi été plus prononcées dans les pays qui ont connu des dépréciations plus fortes. Les cours élevés du pétrole ont permis de réduire les pressions sur le taux de change et l'inflation correspondante dans les pays exportateurs de pétrole, alors qu'ils ont provoqué une hausse des prix de l'énergie et de l'inflation dans les pays importateurs de pétrole (graphique 13). Même si l'inflation a été mieux ancrée et plus basse par le passé dans les pays dotés de régimes de parité fixe, les pressions sur les prix se sont aussi accentuées mais restent modestes (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Togo).

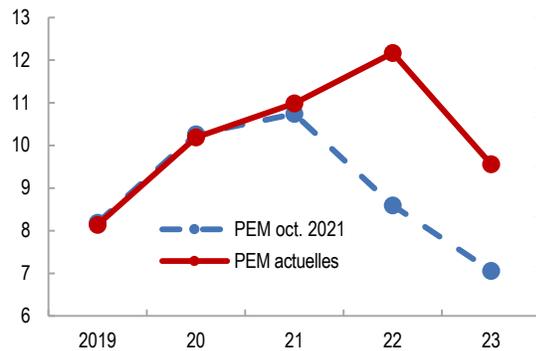
Graphique 13. Afrique subsaharienne : inflation médiane mesurée par l'IPC
(En pourcentage, en glissement annuel)



Sources : FMI, système des avis d'information ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 14. Afrique subsaharienne : inflation mesurée par l'IPC

(En pourcentage, en moyenne annuelle)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*.

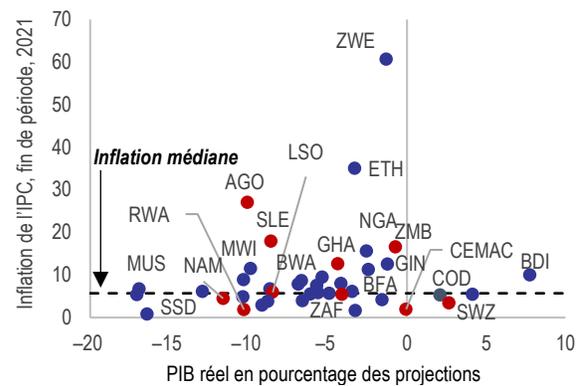
L'inflation devrait reculer peu à peu, mais des risques subsistent

L'inflation devrait rester élevée dans la région en 2022, à 12,2 %, puis reculer progressivement pour atteindre 9,6 % en 2023. Ces projections ont été revues à la hausse de respectivement 3,6 et 2,5 points de pourcentage par rapport aux prévisions d'octobre 2021 (graphique 14). Toutefois, de grandes disparités sont observées dans la région. Par exemple, l'inflation devrait être inférieure à 4 % dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) en 2022. D'après les projections, la baisse de l'inflation l'an prochain sera généralisée, ce qui s'explique par une atténuation attendue des problèmes d'approvisionnement à l'échelle mondiale et locale et par la riposte probable des banques centrales de la région dans le cas où les tensions inflationnistes se renforcent encore davantage.

Cependant, **des risques majeurs pèsent sur les perspectives d'inflation**. Une intensification de la guerre en Ukraine peut faire grimper les prix du pétrole et des denrées alimentaires encore plus haut. Une normalisation de la politique monétaire plus rapide que prévu aux États-Unis et en Europe pourrait se traduire par une accentuation des pressions sur les taux de change qui alimenterait l'inflation en Afrique subsaharienne. Les goulets d'étranglement persistants au niveau de l'offre pourraient aussi augmenter les prix mondiaux des denrées alimentaires et des biens manufacturés, ce qui pénaliserait les pays fortement tributaires des importations (Seychelles, Soudan du Sud). Compte tenu du rétrécissement de l'espace budgétaire et des gros besoins de dépenses, les banques centrales dans la région pourraient aussi subir des pressions politiques pour qu'elles monétisent une partie

Graphique 15. Afrique subsaharienne : perte de production et inflation

(En pourcentage ; les points rouges indiquent un resserrement de la politique monétaire depuis juin 2021)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : voir page 31 la liste des abréviations des pays.

de la dette ou conservent une politique monétaire plus accommodante pendant plus longtemps, ce qui se solderait par une inflation plus élevée que les projections actuelles.

Arbitrer entre inflation et croissance

Dans la plupart des pays, l'activité économique reste nettement en deçà du niveau tendanciel antérieur à la pandémie. Par conséquent, les tensions inflationnistes imposent un **arbitrage difficile aux banques centrales qui cherchent à freiner l'inflation sans mettre en péril la reprise**. Les banques centrales de plusieurs pays (Afrique du Sud, Angola, Ghana, Rwanda, Sierra Leone, Zambie) ont commencé à relever leurs taux en raison des tensions inflationnistes, et la politique monétaire a aussi été resserrée dans la région de la CEMAC afin de soutenir la position extérieure dans le contexte de la diminution des réserves (graphique 15).

Les banques centrales devraient continuer à surveiller attentivement les tensions inflationnistes et à se prémunir contre le risque d'un désancrage des anticipations d'inflation provoqué par les augmentations actuelles des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Pour éviter ces risques, **un nouveau resserrement pourrait s'avérer nécessaire** dans les pays confrontés à une hausse de l'inflation, même si la production reste inférieure à son potentiel. Il faudra peut-être aussi coupler les relèvements des taux à un durcissement des réglementations financières qui ont pu être assouplies durant la pandémie. Dans les pays où les tensions inflationnistes sont plus modérées ou moins durables, la politique monétaire pourra continuer à rester accommodante. Dans tous les cas,

il sera indispensable de préserver la crédibilité des cadres monétaires et de maintenir une communication transparente. Il s'agit d'éléments essentiels pour améliorer la transmission de la politique monétaire et donc réduire le besoin de resserrer la politique monétaire de manière énergique.

Face à la hausse des taux des emprunts, les banques centrales devraient aussi être attentives à un nouveau risque pour le secteur financier qui découle des établissements financiers, entreprises et ménages endettés. De même, l'exposition des banques aux obligations d'État doit être surveillée de près, compte tenu du risque de chaînes de réaction négatives entre les situations de surendettement des États et des banques, surtout au regard de la récente dégradation de la capitalisation des banques dans plusieurs pays.

Durant cette période délicate pour la politique monétaire, il est aussi important de renforcer **l'indépendance et les moyens des banques centrales**. Les objectifs des banques centrales doivent être définis clairement dans le contexte d'une stratégie tournée vers l'avenir. Les autorités devraient éviter de faire pression sur les banques centrales pour qu'elles monétisent les dépenses budgétaires ou conservent une politique plus accommodante que les tensions inflationnistes ne le justifient¹. Une orientation mal adaptée de la politique peut entamer la confiance dans la monnaie locale, ce qui donne lieu à une inflation galopante et à une instabilité macroéconomique et fragilise les perspectives de croissance à court et moyen terme.

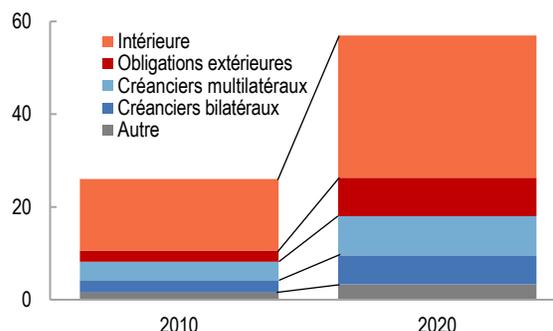
II. Faire face aux conséquences économiques de la guerre en Ukraine sans accroître la vulnérabilité liée à la dette

L'augmentation sensible de la dette publique est en grande partie financée par des créanciers privés

La dette publique de l'Afrique subsaharienne augmente régulièrement depuis plus de dix ans (graphique 16). Si cela a permis de financer les besoins de développement de la région, cela **pèse à présent lourdement sur la viabilité de la dette** dans bon nombre de pays. En outre, la pandémie a aggravé la position budgétaire de la plupart des pays, si bien que la dette publique a atteint son plus haut niveau depuis le début du siècle. La moitié des pays à faible revenu de la région est surendettée ou présente un risque élevé de surendettement (graphique 17), et beaucoup de ces pays ne disposent plus que d'un espace budgétaire

Graphique 16. Afrique subsaharienne : composition de la dette publique, 2010 et 2020

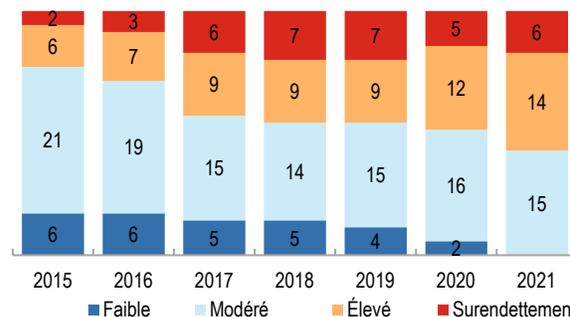
(En pourcentage du PIB)



Sources : Banque mondiale, statistiques internationales sur la dette ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Graphique 17. Afrique subsaharienne : risque lié à la dette pour les pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC, 2015–21

(Nombre de pays)



Source : FMI, base de données de l'analyse de viabilité de la dette dans les pays en développement à faible revenu.

Note : Fonds fiduciaire RPC = fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

restreint, voire inexistant, alors même que leurs besoins de dépenses sont élevés.

Le profil des créanciers a aussi considérablement changé. La dette bilatérale n'est plus détenue par des membres du Club de Paris, mais par des créanciers non membres du Club de Paris, ce qui complique les renégociations de la dette. Par ailleurs, un **groupe de créanciers privés de plus en plus nombreux** a en grande partie financé l'augmentation de la dette publique, ce qui s'explique par le développement des marchés financiers de la région et par un meilleur accès aux marchés internationaux. La dette publique intérieure s'est accrue, passant de 15 % du PIB en 2010 à 30 % du PIB en 2020. Durant la même période, la dette publique extérieure détenue par des entités privées a augmenté, passant de 4 % du PIB à 11 % du PIB.

¹Hooley *et al.* (2021) mettent en évidence l'impact négatif des prêts des banques centrales à l'État sur le taux de change et l'inflation en Afrique subsaharienne.

Pour les dirigeants dans la région, l'accès aux marchés privés nationaux et étrangers offre des possibilités et soulève des difficultés.

- La capacité à emprunter sur le marché national s'est révélée particulièrement utile au début de la pandémie lorsque de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont été privés d'accès aux marchés financiers internationaux. Les emprunts intérieurs offrent aussi la possibilité de limiter l'émission de dette libellée en devises. Cependant, à quelques exceptions notables près (Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Ghana, Namibie, Nigéria), les échéances sur le marché intérieur sont relativement rapprochées et les taux d'intérêt sont élevés. Les emprunts intérieurs ont aussi augmenté les avoirs en obligations souveraines des banques, à l'image de la tendance observée dans d'autres pays émergents (édition d'avril 2022 du *Rapport sur la stabilité financière dans le monde*). Les obligations souveraines représentent aujourd'hui près de 20 % des avoirs des banques et s'élèvent jusqu'à 40 % dans certains pays (graphique 18). À ces niveaux, la santé budgétaire d'un État et la santé financière du secteur bancaire sont étroitement liées, d'où une **interdépendance entre banques et États** en vertu de laquelle le risque souverain peut profondément dégrader les bilans des banques, surtout dans les pays où les banques sont faiblement capitalisées.
- Il s'avère aussi qu'un meilleur accès aux marchés internationaux des capitaux n'a pas que des avantages. Des pays ont certes pu mobiliser des ressources financières indispensables au moment où les flux d'aide publique au développement diminuaient. Cependant, le remplacement de flux multilatéraux peu coûteux à long terme par des fonds privés à coût plus élevé s'est traduit par

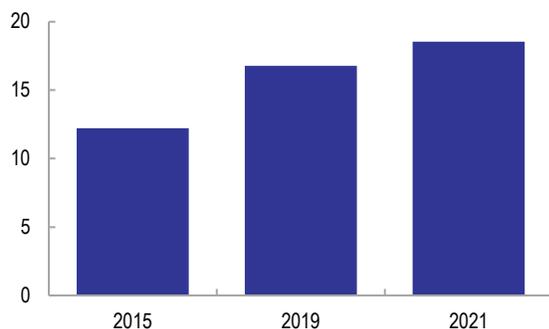
une hausse brutale des coûts du service de la dette extérieure et par un accroissement des risques de refinancement (graphique 19). En outre, le recours à des fonds étrangers a entraîné une **augmentation sensible de la dette libellée en devises**. Par conséquent, la région est très vulnérable face à un durcissement des conditions financières mondiales et à une dépréciation des taux de change.

Protéger l'économie contre les retombées de la guerre en Ukraine sans accroître la vulnérabilité liée à la dette

La guerre en Ukraine touche donc la région à un moment où les pays disposent pour la plupart d'un espace budgétaire restreint, voire inexistant, pour amortir le choc. Par conséquent, **la politique budgétaire doit réagir d'une manière très ciblée**, avec pour objectif de protéger les catégories de population vulnérables contre la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires sans accroître la vulnérabilité liée à la dette. Dans ce contexte, des transferts ciblés et directs aux ménages vulnérables constituent la riposte la plus souhaitable. Lorsque cela n'est pas possible, les pays peuvent avoir recours à des aides ciblées dotées de clauses de caducité automatique visant à réduire les impôts ou les prix pour contenir l'augmentation des prix intérieurs des produits alimentaires et de l'énergie. Cela pourrait se justifier dans les pays qui sont dotés de dispositifs de protection sociale fragiles et ont une capacité limitée à augmenter les transferts monétaires ciblés. Si elles sont bien pensées et de nature temporaire, les aides ciblées pour réduire les impôts ou les prix pourraient protéger les ménages contre une forte instabilité des prix, en accordant du temps pour un ajustement plus progressif. Il faudrait en revanche éviter de prendre des mesures telles que des contrôles des prix et des restrictions à l'exportation, sachant qu'elles provoquent des distorsions des marchés et peuvent accentuer les contraintes affectant l'offre à l'échelle nationale et internationale.

Graphique 18. Afrique subsaharienne : portefeuille de dette publique détenue par les banques, 2015–21

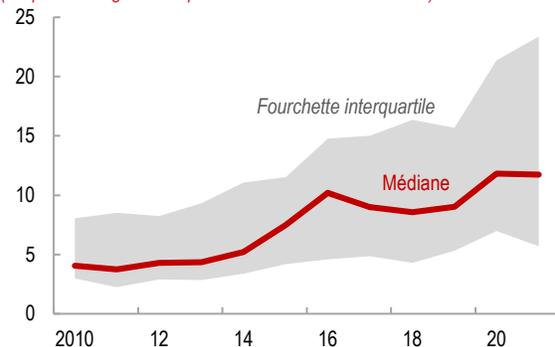
(En pourcentage de l'actif total)



Source : statistiques financières internationales du FMI.

Graphique 19. Afrique subsaharienne : service de la dette extérieure, 2010–21

(En pourcentage des exportations de biens et services)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La riposte des pouvoirs publics devrait tenir compte du **caractère persistant du choc sur les cours des produits de base**, ce qui exige d'utiliser avec prudence des ressources budgétaires limitées et signifie qu'une protection excessive des prix intérieurs imposera par la suite un ajustement prononcé. En outre, elle devrait établir une distinction entre les pays, en fonction de leur situation économique et sociale et de leur profil d'importateur ou d'exportateur de produits de base.

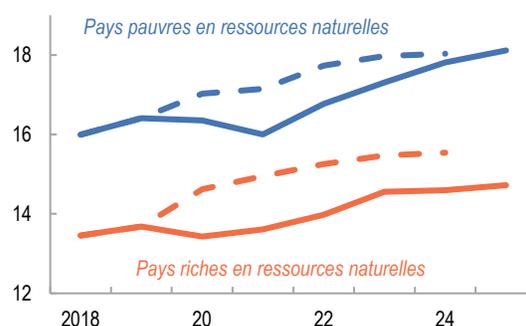
Les pays importateurs nets de produits de base subiront de fortes pressions sur leurs soldes budgétaires. Pour venir en aide aux ménages vulnérables au moyen de transferts et d'aides ciblés, les pays devront redéfinir les priorités de dépenses, par exemple en réduisant les dépenses non essentielles comme les subventions inutiles accordées aux entreprises publiques. Le rééquilibrage budgétaire devra être plus prononcé dans les pays soumis à des contraintes financières plus lourdes.

Les pays exportateurs nets de produits de base peuvent engranger des gains budgétaires exceptionnels uniquement s'ils maîtrisent les dépenses consacrées aux subventions. Par exemple, certains pays exportateurs de pétrole accordent des subventions à l'énergie onéreuses à l'ensemble de la population nationale, ce qui pourrait provoquer une dégradation des soldes budgétaires malgré l'accroissement des recettes lié à la hausse des prix à l'exportation (Nigéria). C'est pourquoi il est indispensable de supprimer les subventions généralisées pour faire en sorte que l'augmentation des cours des produits de base dégage des économies budgétaires. Il est ensuite capital que ces économies soient affectées en grande partie au renforcement de la viabilité des finances publiques avec des cadres de gouvernance solides à l'appui, sachant que de nombreux pays se trouvent dans une situation précaire.

À moyen terme, les pays devront pour la plupart continuer à rééquilibrer les finances publiques afin de réduire la vulnérabilité liée à la dette et de renforcer la résilience tout en protégeant les dépenses de développement. Pour ce faire, **la mobilisation des recettes est une priorité majeure.** Du fait de la pandémie, les tentatives pour augmenter les recettes ont échoué, surtout dans les pays riches en ressources naturelles (graphique 20). Les autorités devraient à présent s'employer de nouveau à réformer la fiscalité, avec pour objectif de ramener les recettes au moins aux niveaux antérieurs à la pandémie. Alors que les autorités réfléchissent à la meilleure voie à suivre, elles devraient rechercher des solutions novatrices à des problèmes anciens, par exemple en exploitant le potentiel de la transformation numérique pour élargir les assiettes

Graphique 20. Afrique subsaharienne : recettes fiscales, 2018–25

(Moyenne simple, en pourcentage du PIB ; lignes en tiret = projections antérieures à la COVID-19)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

fiscales, promouvoir la justice et l'observance fiscales et améliorer l'administration de l'impôt.

Les tentatives pour augmenter les recettes devraient être complétées par des mesures destinées à **accroître l'efficacité des dépenses publiques et à renforcer la responsabilité**, par exemple :

- **Mieux cibler les dépenses publiques.** Des systèmes de distribution par voie numérique, à l'instar de l'argent mobile ou des cartes à puce, pourraient être utilisés efficacement à cette fin, comme l'a montré le Togo durant la pandémie. En outre, de nombreux pays devraient consolider leurs dispositifs de protection sociale pour faire face aux futurs chocs d'une manière plus ciblée et transparente.
- **Mieux gérer les investissements publics.** Ces deux dernières années, de nombreux pays ont différé des investissements afin de privilégier les dépenses de santé et sociales. Alors que les programmes d'investissement redémarrent, les pays devront utiliser leurs modiques ressources soigneusement et efficacement pour financer des investissements dans des infrastructures vertes et résilientes, qui sont jusqu'à 12 fois plus rentables que des opérations fréquentes d'assistance en cas de catastrophe (édition d'avril 2020 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, chapitre 2). Compte tenu des gros besoins d'investissement, il est essentiel que les projets d'investissement soient gérés efficacement et en toute transparence : il convient de les recenser, les préparer, les hiérarchiser, gérer les risques et les intégrer avec soin dans des stratégies et dispositifs de financement à moyen terme. En outre, les mesures prises durant la pandémie pour renforcer la transparence de la passation des marchés (y compris des informations

portant sur les bénéficiaires effectifs) devraient être prolongées afin d'atténuer le risque de corruption.

- **Surveiller les risques budgétaires afin d'éviter de mauvaises surprises.** De nombreux pays devraient axer leurs efforts particulièrement sur la réforme de la transparence et de la gestion des entreprises publiques (Afrique du Sud, Kenya).

Les pays devraient aussi **adopter des cadres budgétaires à moyen terme crédibles** afin de disposer de ressources suffisantes pour honorer les obligations au titre du service de la dette et pour répondre aux besoins de dépenses plus larges. En inspirant la confiance dans la viabilité des finances publiques, des prévisions budgétaires crédibles peuvent réduire les coûts d'emprunt de jusqu'à 40 points de base (*édition d'octobre 2021 du Moniteur des finances publiques*). Même pour les pays qui n'ont pas accès aux marchés, la crédibilité budgétaire permet d'attirer davantage d'investissements privés et de favoriser la stabilité macroéconomique.

Augmenter la capacité de gestion de la dette est aussi une priorité importante. Il est possible de réduire efficacement la vulnérabilité liée à la dette grâce à des stratégies d'endettement crédibles à moyen terme et à une gestion préventive des passifs, mais aussi en améliorant la transparence de la dette et la communication des données sur celle-ci. Par exemple, dans de nombreux pays, les données relatives à la dette publique continuent à ne pas être publiées dans leur intégralité ou restent cachées en raison de clauses de confidentialité, ce qui nuit à l'efficacité de la gestion de la dette et complique d'éventuelles restructurations de la dette. Malgré des progrès notables en matière de gestion de la dette ces dernières années, un récent rapport de la Banque mondiale a montré que 40 % des pays à faible revenu n'ont pas publié de données sur la dette souveraine depuis plus de deux ans (Banque mondiale, 2021).

Le rééquilibrage intérieur doit s'accompagner d'une aide internationale ...

Les mesures budgétaires locales ne sont pas suffisantes pour rétablir des positions budgétaires viables et, en même temps, satisfaire des besoins de dépenses et d'investissement essentiels, compte tenu de l'ampleur des chocs liés à la pandémie qui dure et à la guerre en Ukraine aujourd'hui. Pour atténuer d'autres séquelles (notamment sur le capital humain) et progresser à nouveau vers les objectifs de développement durable (ODD), **une aide internationale à la région demeure indispensable.**

Les pays d'Afrique subsaharienne ont reçu l'équivalent de 23 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI en 2021, ce qui leur a permis de consolider leur position extérieure et de financer des besoins de dépenses urgents. Ainsi, plusieurs pays ont utilisé une partie de leur allocation de DTS pour financer des dépenses sociales essentielles consacrées à des besoins liés à la pandémie et à des programmes d'enseignement (Gambie, Niger, Rwanda, Sierra Leone et Tchad). Les pays les plus pauvres et les plus vulnérables de la région ont aussi bénéficié de deux années d'allègement du service de la dette au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes, qui prendront fin en avril 2022. Pour la suite, le G20 s'est engagé à **transférer 100 milliards de dollars de ses avoirs en DTS à des pays vulnérables, surtout en Afrique.** Cela contribuerait fortement aux besoins de liquidité à court terme de la région et à son développement à plus long terme. Les DTS pourraient être transférés via le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance du FMI ou le nouveau fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité. Pour faire en sorte que les fonds nationaux et internationaux soient correctement dépensés, les pays devraient renforcer encore la transparence et le contrôle de leurs finances publiques. Beaucoup se sont efforcés d'améliorer la communication d'informations et les audits sur les dépenses liées à la COVID-19. Il faudrait préserver cette dynamique de réforme, y compris en s'appuyant sur des innovations numériques pour gérer les finances publiques.

Pour les pays dont la vulnérabilité liée à la dette est particulièrement préoccupante et notamment pour les pays fragiles, une aide budgétaire directe au moyen d'un financement sous forme de dons sera indispensable. Le FMI a récemment publié une nouvelle **stratégie globale pour mieux venir en aide aux pays fragiles ou touchés par des conflits.** Cette stratégie tient compte du risque que les pays fragiles ou touchés par des conflits prennent encore du retard par rapport aux autres pays dans leur reprise consécutive à la pandémie et ne parviennent pas à atteindre les ODD, à moins que leurs tentatives pour sortir de la situation de fragilité ne soient appuyées par des mesures coordonnées des partenaires au développement, dont le FMI (FMI, 2022a).

... et d'un cadre prévisible et efficace pour alléger le poids de la dette le cas échéant.

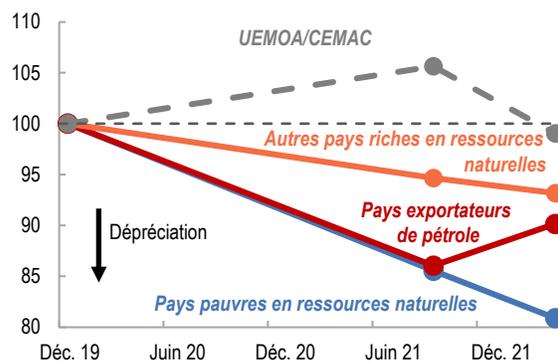
Dans certains pays, le rétablissement de la viabilité de la dette passera par un reprofilage de la dette ou par une restructuration pure et simple de la dette publique.

Conscient qu'une résolution de la dette rapide et ordonnée est dans l'intérêt des débiteurs comme des créanciers, le G20 a pris une mesure importante afin de faciliter la restructuration de la dette extérieure officielle. Le cadre commun reconnaît que le profil des créanciers officiels des pays à faible revenu est beaucoup plus diversifié que par le passé et qu'un traitement de la dette efficace impose de réunir autour d'une même table l'ensemble des principaux créanciers officiels. L'importance de la comparabilité du traitement entre tous les créanciers, dont les créanciers privés, demeure une condition préalable de résolutions équitables de la dette et une condition des traitements de dette conformément au cadre commun.

Cependant, **le cadre commun rencontre de gros problèmes de mise en œuvre**. Pour le moment, les choses avancent lentement dans les trois pays qui ont sollicité un traitement de la dette conformément au cadre commun (Éthiopie, Tchad, Zambie) : ils mettent plus de temps que prévu à obtenir des résultats concrets. Il faut donc que la situation s'améliore de toute urgence sur plusieurs points :

- Premièrement, le cadre commun doit clarifier davantage les étapes, les conditions et le calendrier d'un allègement de la dette efficace. C'est important pour améliorer la prévisibilité du processus et la coordination entre les parties prenantes afin d'éviter de longues négociations. Il faut aussi renforcer la participation des pays débiteurs et leurs échanges avec les créanciers.
- Deuxièmement, pour encourager une résolution plus rapide et une participation plus large, il faudrait suspendre les paiements au titre du service de la dette à partir du moment où un programme appuyé par le FMI compatible avec le traitement de la dette conformément au cadre commun est adopté avec les services du FMI. Cela inciterait les pays débiteurs à solliciter un traitement de la dette et les créanciers à se montrer constructifs pendant les négociations.
- Enfin, il faut redoubler d'efforts pour garantir la comparabilité du traitement entre les différents créanciers. Il peut être complexe d'assurer une coordination entre de nombreux détenteurs d'obligations, de s'orienter dans le labyrinthe des clauses contractuelles et de négocier avec des créanciers non coopératifs, surtout pour les pays à faible revenu qui ont une moindre capacité de gestion de la dette.

Graphique 21. Afrique subsaharienne : taux de change, 2019–22
(Par rapport au dollar des États-Unis, indice nominal, fin 2019 = 100)



Sources : Bloomberg Finance L.P. ; FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale ; calculs des services du FMI.

III. Gérer l'ajustement des taux de change

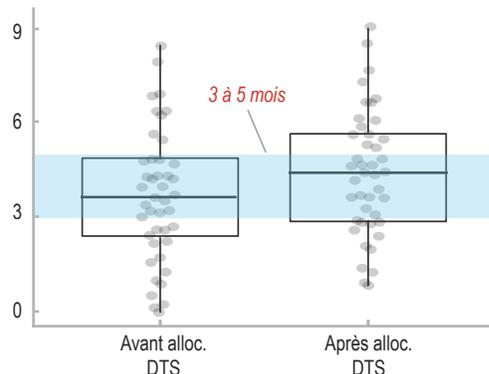
La pandémie et le récent resserrement des conditions financières mondiales ont pesé sur les taux de change en Afrique subsaharienne ...

La crise de la COVID-19 a en général fragilisé les taux de change de la région. Au cours des 18 premiers mois de la pandémie, les taux de change se sont en moyenne dépréciés de quelque 10 % par rapport au dollar (graphique 21), dans le contexte d'une grande aversion pour le risque et de la volatilité des cours des produits de base et des flux de capitaux. Toutefois, les fluctuations des taux de change ont été très différentes d'un pays à l'autre et extrêmement irrégulières. Par exemple, le rand sud-africain s'est fortement déprécié au début de la crise, mais a regagné l'essentiel du terrain perdu l'année suivante. Les pays dont le taux de change est fermement arrimé à l'euro, qui se raffermiront (Cabo Verde, pays de la CEMAC, Comores, Sao Tomé-et-Principe, pays de l'UEMOA), font aussi figure d'exception notable, sachant que leurs taux de change se sont appréciés par rapport au dollar.

Le durcissement des conditions financières mondiales ces derniers mois a accentué les pressions sur les taux de change dans la plupart des pays. Les pays exportateurs de pétrole constituent une exception importante. Ainsi, au dernier trimestre de 2021, la monnaie de l'Angola a enregistré sa plus forte progression depuis 1999, sous l'effet de la hausse des cours du pétrole, d'un relèvement de la note de crédit et d'un net resserrement de la politique monétaire. Pour les pays dont le taux de change est arrimé à l'euro, l'appréciation par rapport au dollar durant l'année précédente s'est en grande partie effacée.

Graphique 22. Afrique subsaharienne : réserves internationales, 2021

(En mois d'importations)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : DTS = droit de tirage spécial.

... et laissés de faibles volants de réserves à la plupart des pays.

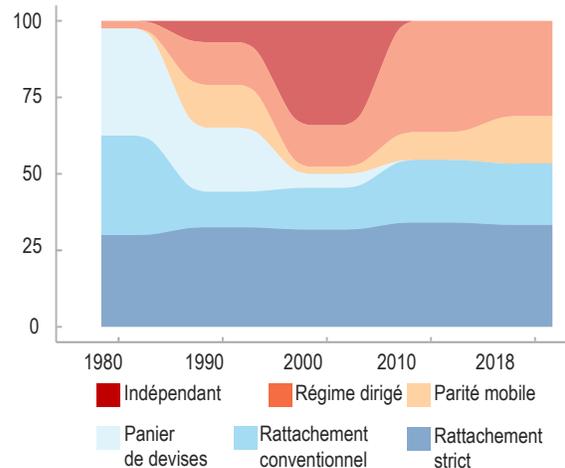
Les efforts déployés pour contrebalancer les pressions sur les taux de change en 2021 se sont soldés par une diminution des réserves dans plusieurs pays. Dans ce contexte, l'allocation de DTS de 2021 a été particulièrement opportune : elle a consolidé la position extérieure des pays en plus de leur procurer des ressources pour des programmes de dépenses urgentes. Cependant, pour une grande partie des pays d'Afrique subsaharienne, **les niveaux des réserves sont encore loin d'être satisfaisants** (graphique 22). Par exemple, de nombreux pays restent en dessous du taux de référence habituel de couverture des importations. Il n'existe pas de système unique d'évaluation de l'adéquation des réserves ; néanmoins, la couverture des importations est souvent la raison principale de conserver des réserves dans la région et une fourchette de 3 à 5 mois est une référence courante (Shanz, 2019 ; Jeanne et Sandri, 2020).

Le resserrement des conditions financières mondiales et la faiblesse des réserves compliqueront les arbitrages tant pour les pays à régime de change fixe que flexible

Les régimes de change dans la région sont très différents et ont évolué dans le temps (graphique 23), ce qui est cohérent avec le résultat général, à savoir qu'**il n'existe pas de régime unique idoine pour tous les pays à tout moment**. En Afrique subsaharienne, la moitié des pays de la région conserve un régime de change fixe et l'autre moitié un régime de change plus flexible. Les interventions sont relativement fréquentes dans les pays de la deuxième moitié, avec une tendance à des régimes plus dirigés au cours des années qui ont suivi la crise financière internationale.

Graphique 23. Afrique subsaharienne : régime de change, 1980–2018

(Classification de fait, en pourcentage des pays)



Sources : base de données du Rapport annuel du FMI sur les régimes et les restrictions de change ; calculs des services du FMI.

Dans les pays à régime de change fixe, la politique de change devra rester axée sur l'obtention du bon dosage macroéconomique (dont les politiques monétaire et budgétaire) compatible avec la **préservation de la crédibilité de la parité fixe**. Cela peut impliquer de prendre des mesures pour compenser une érosion durable des réserves, par exemple en durcissant la politique macroéconomique, malgré des perspectives économiques toujours fragiles.

Dans les pays dotés de régimes plus flexibles, **une nouvelle dépréciation pourrait atténuer les effets du resserrement des conditions financières mondiales**. Toutefois, les avantages de la flexibilité sont souvent limités, en particulier durant les périodes d'agitation à l'échelle mondiale. Par exemple, l'asymétrie des bilans, les marchés financiers peu développés et les possibilités restreintes de couverture peuvent amplifier l'impact potentiel de la volatilité du taux de change sur la stabilité financière. En outre, lorsque la répercussion des variations des taux de change sur les prix intérieurs est forte, l'inflation importée constitue une difficulté supplémentaire pour la politique monétaire puisqu'elle risque de provoquer un désancrage des anticipations d'inflation et de mettre à mal la crédibilité du cadre monétaire des autorités.

Par conséquent, même dans les pays dotés de régimes flexibles, **les réserves feront toujours partie intégrante des instruments d'action des autorités** parce qu'elles confèrent une marge d'action pour préserver les prix intérieurs et la stabilité financière en cas de fortes fluctuations du taux de change. Cependant, compte tenu de leur marge de manœuvre plus restreinte, de

nombreux dirigeants devront utiliser leurs ressources soigneusement lorsque des chocs se produiront.

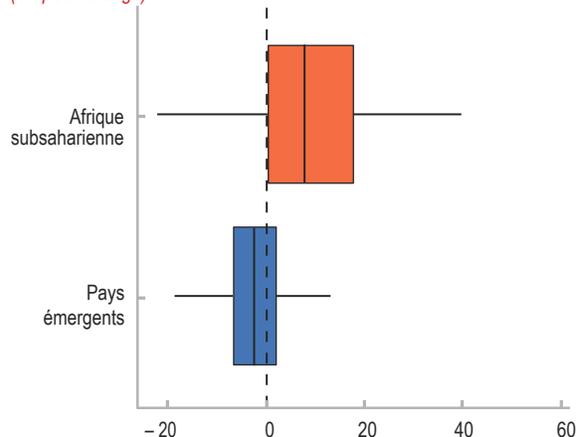
Pour les pays qui disposent de peu de réserves, les autorités ont parfois proposé des taux favorables, y compris à certains secteurs. Toutefois, **le marché des changes parallèle** qui en résulte (Nigéria, Zimbabwe) **peut peser sur la croissance** en causant des distorsions de l'investissement, en encourageant la recherche de rente et en accentuant l'incertitude. La décision de revenir à un régime plus homogène est souvent difficile à prendre, mais les exemples passés montrent que : le basculement vers un taux officiel d'équilibre du marché n'est pas en soi susceptible de provoquer une hausse sensible de l'inflation, sachant que les prix dans l'économie réelle ont tendance à refléter le taux de change parallèle moins favorable ; et éliminer les distorsions sur le marché des changes peut accélérer nettement le développement, en réduisant l'incertitude et en renforçant la compétitivité (Gray, 2021). Sur ce point, la réforme du marché des changes mise en œuvre au Soudan du Sud l'an dernier a entraîné une forte appréciation du taux du marché parallèle, ce qui permet de réduire l'inflation et protège le pays contre la hausse des prix denrées alimentaires à l'échelle mondiale.

Quel rôle peut jouer une intervention sur le marché des changes ?

D'après l'analyse des services du FMI, **une intervention peut avoir un rôle à jouer dans les instruments d'action pour les pays d'Afrique subsaharienne, mais ce rôle doit être évalué soigneusement**, étant donné la complexité du contexte de politique économique de la région. En effet, pour la plupart des pays, les arguments en faveur ou en défaveur d'une intervention sont rarement évidents (FMI, 2022).

D'une part, les marchés peu développés, la crédibilité souvent insuffisante de la politique monétaire et les passifs en devises élevés sont des caractéristiques fréquentes dans toute la région, ce qui signifie que de fortes fluctuations du taux de change peuvent risquer de provoquer un désancrage des anticipations d'inflation et de nuire à la stabilité financière. Dans ces conditions, la flexibilité du taux de change peut jouer le rôle d'amplificateur, et non pas d'amortisseur, des chocs. En outre, la tendance dominante à la facturation en devises (les prix à la fois des exportations et des importations sont fixés en devises) implique que la fonction d'amortisseur des chocs est affaiblie dans de nombreux cas. En effet, les fluctuations du taux de change sont à l'origine d'une moindre réorientation des dépenses, même si l'importance quantitative de

Graphique 24. Ensemble de pays : surévaluation du taux de change, 2017–20
(En pourcentage)



Sources : rapports des services du FMI ; calculs des services du FMI.
Note : sur la base de l'évaluation par les services du FMI des taux de change effectifs réels, sauf pour les monnaies rattachées.

cet aspect est encore à l'étude. **Par conséquent, une intervention destinée à atténuer une volatilité injustifiée du taux de change pourrait être un complément utile aux instruments d'action** en fonction des réserves disponibles.

D'autre part, la région est relativement exposée à des chocs réels persistants, ce qui semble indiquer qu'**une intervention ne constitue peut-être pas toujours la riposte adaptée**. En outre, comme la monnaie de nombreux pays est surévaluée (graphique 24), **des tentatives continues pour résister à des pressions à la baisse risquent d'aller de pair avec des politiques non viables** et des positions extérieures fragiles.

Enfin, dans certains pays, **les possibilités d'intervention pour contrer des fluctuations excessives du taux de change sont limitées en raison de la faiblesse des réserves**. Dans ces cas, les autorités n'auront peut-être pas d'autre solution que de durcir la politique monétaire.

L'APRÈS-CRISE : IL SERA INDISPENSABLE DE RENFORCER LA RÉSILIENCE ET DE DYNAMISER LA CROISSANCE POTENTIELLE

Au-delà des priorités d'action immédiates, dans l'optique de renforcer la résilience et de dynamiser la croissance potentielle, il faudra mettre en œuvre un programme de réformes ambitieux pour **favoriser la diversification de l'économie et libérer le potentiel du secteur privé**, par exemple au moyen de l'intégration

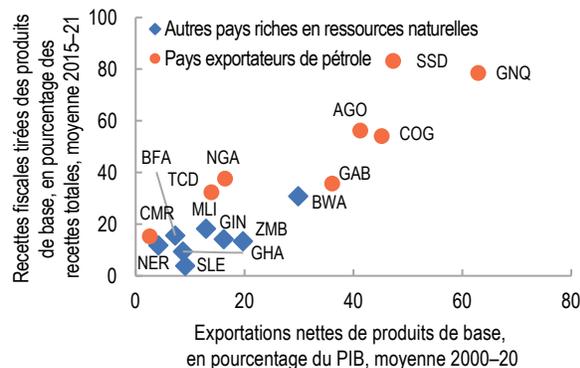
commerciale régionale, de circuits de financement novateurs et de la transformation numérique, et pour s'attaquer aux difficultés soulevées par les changements climatiques.

Favoriser la diversification

De nombreux pays de la région restent **fortement tributaires des exportations de produits de base** (graphique 25). Par exemple, dans certains pays, les exportations de pétrole représentent plus de 40 % du PIB (Guinée équatoriale, République du Congo, Soudan du Sud). Au-delà du pétrole, 15 pays sont de gros exportateurs d'autres produits de base, comme le minerai de fer et le cuivre. À eux tous, les pays exportateurs de pétrole et les pays riches en ressources naturelles représentent plus de 70 % du PIB de la région. Outre leur poids important dans le PIB des pays, les produits de base contribuent très fortement aux recettes budgétaires. Ainsi, ils procurent plus de 50 % des recettes budgétaires totales dans plusieurs pays exportateurs de pétrole.

Compte tenu de leur dépendance à l'égard des exportations de produits de base, les pays sont **très sensibles aux fluctuations des cours de ces produits**. Les pays tributaires des produits de base ont figuré parmi les plus durement touchés au début de la pandémie, lorsque les cours du pétrole ont plongé pour atteindre des plus bas niveaux historiques. Le net rebond des cours des produits de base récemment peut accorder un répit temporaire aux pays riches en ressources naturelles, en augmentant les recettes budgétaires et en améliorant les perspectives de croissance. Cependant, pour le moment, les pays exportateurs de pétrole n'ont pour la plupart pas été en mesure d'accroître leur production

Graphique 25. Afrique subsaharienne : exportations de produits de base et recettes fiscales



Sources : Nations Unies, base de données COMTRADE ; Banque de Sierra Leone ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : voir page 31 la liste des abréviations des pays.

en raison de problèmes sécuritaires et d'années de sous-investissement qui ont abouti à une diminution séculaire de leurs parts de marché.

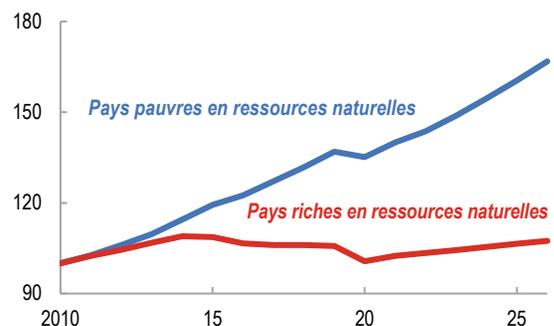
Outre une plus grande instabilité macroéconomique, **les pays riches en ressources naturelles pâtissent d'une forte érosion de leur croissance économique**. Par exemple, leur croissance moyenne durant la décennie qui a précédé la pandémie s'est établie à environ 3,1 %, soit nettement moins que le taux de 5,9 % enregistré par les pays pauvres en ressources naturelles. Cet écart devrait perdurer (graphique 26), ce qui creusera encore davantage les inégalités dans la région.

C'est pourquoi favoriser la diversification et développer de nouvelles capacités industrielles constituent une priorité majeure pour les pays exportateurs de produits de base (Cherif *et al.*, à paraître). Un large éventail de mesures des pouvoirs publics est nécessaire pour atteindre ces objectifs.

- Des politiques macroéconomiques crédibles et un climat d'investissement favorable sont des ingrédients essentiels pour faire en sorte que le secteur privé puisse exploiter les nouvelles possibilités.
- Des interventions sectorielles ciblées peuvent s'avérer utiles pour encourager le redéploiement des ressources vers les activités les plus prometteuses. Ces interventions devraient s'attacher à régler le problème des dysfonctionnements de l'action publique, qui peuvent recouvrir une réglementation contraignante, des droits de douane élevés sur des intrants indispensables, un taux de change surévalué, des infrastructures inadaptées ou une main-d'œuvre

Graphique 26. Afrique subsaharienne : PIB réel par habitant, 2010–26

(Indice, 2010 = 100)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

insuffisamment qualifiée ; ainsi que le problème des défaillances du marché, qui impliquent en général un goulet d'étranglement ou un effet externe sectoriel, les entreprises n'internalisant pas totalement les possibles effets positifs des mesures potentielles. Or, les subventions ciblées dans les domaines de l'infrastructure et de la recherche et du développement ont dans bien des cas fait leurs preuves, tout comme le soutien financier aux pépinières d'entreprise. En revanche, les mesures visant les échanges, les investissements stratégiques réalisés par des entreprises publiques et le crédit dirigé se sont souvent montrés risqués et ont parfois favorisé la recherche de rente. Les interventions ciblées ont plus de chances de réussir en présence d'une bonne gouvernance et de capacités administratives fortes, et lorsqu'elles sont accompagnées de réformes plus larges qui portent sur l'ensemble de l'économie.

- Les exemples de différents pays montrent que des interventions ciblées réussies vont généralement de pair avec une meilleure responsabilisation, notamment grâce à des objectifs de performance précis, à un renforcement de la concurrence et à une priorité à l'orientation des exportations.

Plusieurs réussites exemplaires en Afrique subsaharienne peuvent être à l'origine de mesures visant à renforcer la diversification de l'économie (édition d'octobre 2017 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, chapitre 3). Par exemple, ces 30 dernières années, Maurice, qui était une économie de monoculture, a réussi à devenir un pays compétitif, à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Le Rwanda s'est lancé dans un ambitieux programme d'investissement dans les infrastructures et l'éducation et a assisté au déplacement de main-d'œuvre le plus rapide de la région, de l'agriculture vers des activités à plus forte valeur ajoutée.

Renforcer l'intégration commerciale régionale

La création récente de la ZLECAf constitue une étape importante vers une intégration régionale plus poussée. Cet accord est susceptible de supprimer les droits de douane sur 90 % des flux commerciaux intrarégionaux existants (avec une progression du commerce intrarégional estimée à quelque 15–25 % à moyen terme) et, surtout, de réduire les obstacles non tarifaires qui continuent à peser sur la compétitivité de la région (édition d'avril 2019 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, chapitre 3). Une intégration plus poussée augmenterait les revenus, créerait des emplois, attirerait des investissements directs

étrangers et faciliterait le développement de chaînes d'approvisionnement régionales. Pour exprimer tout son potentiel, la ZLECAf devra être mise en place rapidement et complétée par un environnement macroéconomique porteur et par une série de réformes structurelles.

L'intégration régionale bénéficierait aussi de la dématérialisation des processus commerciaux, du développement de systèmes d'échanges numérisés et de l'harmonisation des multiples cadres des échanges régionaux qui se chevauchent partiellement, à travers une normalisation et une application des réglementations. Le **système panafricain de paiement et de règlement**, qui a été lancé récemment, est aussi une étape importante dans la mise en place de la ZLECAf, car il facilite les transactions dans plus de 40 monnaies sur tout le continent. Ce système pourrait réduire sensiblement les risques liés au recours à des monnaies tierces et rendre les paiements intrarégionaux plus faciles, plus rapides et moins onéreux.

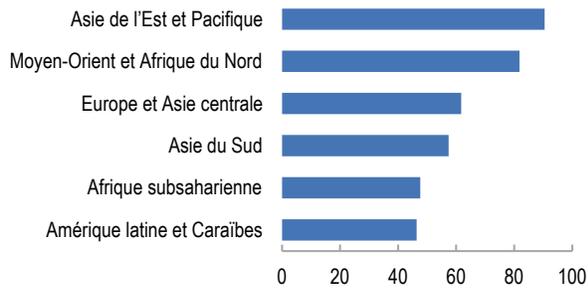
L'intégration commerciale aura un impact très positif sur la région ; néanmoins, **les avantages et les inconvénients ne seront pas répartis équitablement** entre les pays et dans ces derniers. Par exemple, les pays qui sont moins intégrés dans les chaînes de valeur régionales et mondiales pourraient moins en tirer profit (édition d'octobre 2021 des *Perspectives économiques régionales : Asie et Pacifique*). Pour exploiter pleinement le potentiel de la ZLECAf et garantir une croissance inclusive, les autorités doivent être prêtes à offrir des dispositifs de protection et des possibilités de recyclage professionnel adaptés aux travailleurs des secteurs qui pourraient être pénalisés.

Promouvoir des circuits de financement plus novateurs pour stimuler l'investissement

Les pays d'Afrique subsaharienne ont besoin de financements importants pour combler le déficit d'infrastructures et atteindre les objectifs de développement durable. Il sera capital de mobiliser des financements privés étant donné l'endettement élevé et la faiblesse des recettes. Le continent ouvre d'immenses perspectives pour les investisseurs privés. Il peut s'appuyer sur une population jeune et en croissance, sur des ressources naturelles abondantes, sur de vastes marchés et sur un grand potentiel de transformation numérique. Pour autant, la rentabilité corrigée des risques des projets en Afrique subsaharienne est souvent jugée moins intéressante qu'ailleurs.

Afin de mobiliser des financements privés, les pouvoirs publics devraient améliorer durablement le climat

Graphique 27. Ensemble de régions : proportion des projets infrastructurels bénéficiant d'aides publiques (En pourcentage)



Source : Banque mondiale, base de données sur la participation du secteur privé au développement des infrastructures (PPI).

d'investissement et la stabilité macroéconomique, notamment en garantissant un accès prévisible à des réserves de change. Qui plus est, ils devraient rechercher **des solutions novatrices pour améliorer le profil risque/rendement**, par exemple en accordant des aides publiques destinées à financer des projets d'infrastructures (Eyraud *et al.*, 2021). Dans certaines régions, jusqu'à 80–90 % des projets infrastructurels bénéficient d'aides publiques. Cela est en revanche moins fréquent en Afrique subsaharienne (graphique 27). Les pays à revenu intermédiaire qui sont dotés de moyens et d'organismes d'État relativement solides et ont accès aux marchés (Ghana, Kenya, Sénégal) sont particulièrement bien positionnés pour attirer des financements privés. Leurs projets potentiels qui peuvent être financés sont souvent suffisamment développés, et de nombreux projets ont une taille critique qui les rend attrayants aux yeux des investisseurs. Des cadres institutionnels, de gouvernance et juridiques adaptés sont essentiels pour préserver les états financiers du secteur public face aux risques liés au financement de projets.

Les banques multilatérales de développement (BMD), les institutions de financement du développement et d'autres partenaires au développement pourraient jouer un rôle déterminant pour attirer des investissements privés. Des instruments comme des financements mixtes et des garanties pourraient mobiliser des fonds privés supplémentaires. Toutefois, le soutien devrait être ciblé, temporaire et accordé sur la base de défaillances avérées du marché. Il devrait aussi être transparent, laisser suffisamment de risques aux parties privées et apporter une valeur ajoutée, ce qui signifie que les aides devraient permettre de concrétiser des projets utiles qui sinon ne verraient pas le jour. Les BMD et les autres partenaires au développement pourraient aussi avoir davantage recours au financement par émission d'actions, au financement en monnaie locale et à d'autres instruments de partage du risque afin de réduire

la domination du financement par emprunt privilégié libellé en devises.

L'innovation numérique peut renforcer l'inclusion financière et réduire les coûts

Plusieurs pays de la région étudient la possibilité d'adopter une monnaie numérique de banque centrale (MNBC). Le Nigéria a déjà pris l'initiative en lançant l'eNaira. **Les MNBC peuvent présenter plusieurs avantages** : par exemple, elles améliorent l'inclusion financière, réduisent le coût des envois de fonds et diminuent la dépendance à l'égard de cryptomonnaies privées qui peuvent freiner la transmission de la politique monétaire et faciliter les flux illicites (encadré 4). Néanmoins, **les MNBC soulèvent aussi de nouvelles difficultés et de nouveaux risques**. Pour tirer parti des avantages de ces monnaies, les pays devraient investir dans des infrastructures numériques, développer les compétences au sein des banques centrales et faire face aux risques de cybersécurité. Il s'agit d'un domaine complexe et en constante évolution, dans lequel l'équilibre bénéfices/risques dépend du profil de chaque pays.

L'investissement dans l'adaptation aux changements climatiques et le financement de la transition écologique sont indispensables

Les changements climatiques sont très problématiques pour l'Afrique subsaharienne. La région contribue très peu à la hausse des températures mondiales, mais elle en supportera le coût le plus élevé en raison de son exposition à des catastrophes liées à des phénomènes météorologiques et de sa dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale. Par conséquent, **investir dans l'adaptation revêt une très grande importance**. À titre d'exemple, les investissements dans des infrastructures résilientes aux changements climatiques, dans de meilleures méthodes d'irrigation, dans des variétés de semences améliorées et dans un renforcement des systèmes de santé peuvent contribuer à accomplir de gros progrès.

Pour autant, des mesures d'atténuation à l'échelle mondiale sont aussi cruciales pour la région. **La transition écologique ouvre de grandes perspectives de diversification et de création d'emplois**. L'Afrique subsaharienne recèle un potentiel inégalé en énergies renouvelables et possède d'abondantes réserves de minéraux essentiels pour la transition.

Pour financer les mesures d'adaptation et exploiter les possibilités offertes par la transition écologique, il faudra

investir massivement. **Le soutien de la communauté internationale sera donc capital.** À la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Glasgow (COP26), le Groupe africain de négociateurs a indiqué que, à compter de 2025, un montant minimum de 100 milliards de dollars par an au cours des quinze prochaines années serait nécessaire pour réaliser des investissements en infrastructures dans l'optique de renforcer la résilience et de réduire les émissions. D'après les estimations du FMI, l'adaptation aux changements climatiques coûtera à elle seule jusqu'à 50 milliards de dollars chaque année, ce qui équivaut à quelque 3 % du PIB de la région.

Les pouvoirs publics devraient en outre s'efforcer de **faire en sorte que la transition écologique soit aussi une transition juste**, par exemple en veillant à ce que les taxes sur le carbone et la suppression des

subventions aux combustibles fossiles ne posent pas de problèmes d'accessibilité financière pour les catégories de population les plus vulnérables. La migration des travailleurs vers les secteurs dits verts imposera aussi d'investir dans de nouvelles compétences et dans une protection sociale adaptée. Pour ce faire, un récent partenariat innovant entre l'Afrique du Sud et un groupe de pays avancés, annoncé à la COP26, vise à accélérer la décarbonation, tout en venant en aide aux groupes vulnérables². Par ailleurs, comme une grande partie de la population n'a toujours pas accès à l'électricité, la transition devrait aller de pair avec une progression constante de l'accès à des énergies peu coûteuses et durables. Pour combler le déficit d'accès dans les pays d'Afrique subsaharienne, il faudra réaliser des investissements annuels estimés à 28 milliards de dollars d'ici à 2030 selon l'Agence internationale de l'énergie.

²Pour plus d'informations, voir la Political Declaration on the Just Energy Transition in South Africa (déclaration politique sur la transition énergétique juste en Afrique du Sud) à l'adresse <https://ukcop26.org/political-declaration-on-the-just-energy-transition-in-south-africa/>.

ENCADRÉ 1. UN AN APRÈS : LA CAMPAGNE DE VACCINATION EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

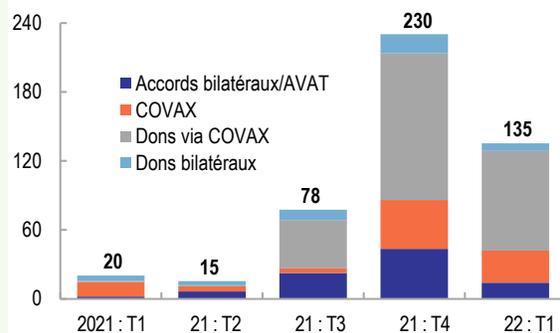
En Afrique subsaharienne, le taux de vaccination contre la COVID-19 reste faible, en raison d'un approvisionnement limité au départ puis de difficultés logistiques. Début avril, 12,2 % seulement de la population d'Afrique subsaharienne était entièrement vaccinée, contre 64 % dans les pays émergents et pays en développement et 74 % dans les pays avancés. Seuls cinq pays de la région (Botswana, Cabo Verde, Maurice, Rwanda, Seychelles) ont atteint l'objectif d'une couverture de 40 % d'ici à fin 2021 proposé par le FMI. Les difficultés liées à un approvisionnement en vaccins limité se sont atténuées, sachant que l'Inde a recommencé à exporter des vaccins en octobre 2021¹ et que les pays avancés ont accéléré le rythme des dons de doses de manière bilatérale et via le mécanisme d'accès mondial et équitable aux vaccins contre le virus de la COVID-19 (COVAX ; graphique 1.1). Toutefois, plusieurs problèmes d'approvisionnement pourraient perdurer en 2022, dont des retards de production de vaccins dans les pays en développement en raison des négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce portant sur la renonciation aux droits de propriété intellectuelle, des pénuries de fournitures médicales (seringues par exemple) et des dons de doses ayant une durée de conservation courte. Dans les pays où les contraintes affectant l'offre ne sont pas paralysantes, la priorité est à présent de répondre aux besoins d'infrastructures du système de santé (par exemple le transport, le stockage respectant la chaîne du froid, les sites de vaccination, le personnel médical formé et le matériel médical auxiliaire comme les seringues et les équipements de protection individuelle) et de lancer des campagnes de communication pour maximiser l'absorption des vaccins. La tâche est particulièrement délicate dans les pays qui comptent d'importantes populations rurales et peu d'infrastructures de santé dans les zones rurales.

Les campagnes de vaccination réussies dans la région ont été marquées par une anticipation et une coordination efficaces et par des sources de vaccin diversifiées. Au moment où les vaccins ont commencé à arriver en mars 2021, les pays qui affichent actuellement des taux de vaccination élevés avaient bouclé 38 % des principales étapes de la préparation au déploiement des vaccins, d'après l'évaluation de la Banque mondiale, contre 24 % dans les autres pays. Par exemple, le Ghana est devenu le premier pays d'Afrique subsaharienne à recevoir une livraison du mécanisme COVAX en février 2021. Il a pu administrer la moitié de

ces premières doses dans un délai de dix jours grâce à la formation du personnel et aux exercices de simulation en amont de la campagne. La collaboration permanente entre les autorités de santé, les agents de l'État et le secteur privé afin de s'adapter aux difficultés et d'y faire face a aussi été déterminante pour la réussite de la campagne (par exemple Botswana, Cabo Verde et Rwanda). Enfin, les pays dont la campagne de vaccination est efficace se sont appuyés sur un portefeuille de vaccins plus diversifié provenant de multiples fournisseurs (fabricants de vaccins, COVAX, Fonds africain pour l'acquisition de vaccins et donateurs bilatéraux), ce qui leur a permis de réduire les risques liés à l'approvisionnement durant les premiers jours de la production et de la distribution de vaccins.

Des initiatives régionales de production de vaccins ont été engagées et pourraient contribuer à réduire l'exposition de l'Afrique à de futurs chocs sanitaires. Les accords de transfert de licences et de technologies ont offert une solution à court terme pour réduire les pénuries d'approvisionnement en vaccins en 2021. Par exemple, *Aspen Pharmacare* en Afrique du Sud a commencé à fournir des vaccins de Johnson & Johnson en juillet 2021. Cependant, à plus long terme, une solution consiste à créer un écosystème durable pour une production de vaccins à l'échelle locale

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : livraisons de vaccins, 2021–22
(En millions de doses, au 31 mars 2022)



Sources : Airfinity ; calculs des services du FMI.

Note : « Accords bilatéraux » désigne les doses reçues directement de producteurs de vaccins. « Dons via COVAX » désigne les doses données par des pays avancés et acheminées au moyen du mécanisme COVAX.

AVAT = Fonds africain pour l'acquisition des vaccins ;
COVAX = COVID-19 Vaccines Global Access (accès mondial aux vaccins contre la COVID-19).

Cet encadré a été préparé par Shushanik Hakobyan.

¹Les restrictions à l'exportation qui pèsent sur le Serum Institute of India, fournisseur de premier plan du mécanisme COVAX, ont empêché la livraison de vaccins entre avril et juin 2021 et ont plongé dans le chaos les campagnes de vaccination des pays qui dépendent essentiellement de COVAX.

Encadré 1 (fin)

qui nécessiterait du matériel spécialisé, une main-d'œuvre hautement qualifiée, un climat d'investissement propice et une demande de vaccins prévisible et stable émanant des pays africains. Quelques sites de production de vaccins contre la COVID-19 ont été créés ou sont en cours de l'être dans quatre pays d'Afrique subsaharienne (Afrique

du Sud, Ghana, Rwanda et Sénégal). Ainsi, un nouveau site de production de vaccins est en cours de construction (avec l'aide financière des États-Unis, de l'UE et d'autres partenaires) à l'*Institut Pasteur de Dakar* au Sénégal, qui sera l'une des premières structures en mesure d'assurer l'intégralité du processus de fabrication sur le continent.

ENCADRÉ 2. L'EXPOSITION DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE À DES CHOCS EXOGÈNES

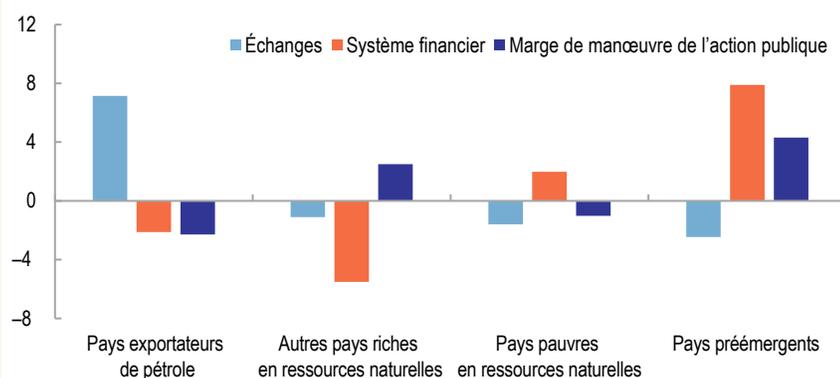
Les récents chocs internationaux risquent d'avoir de fortes répercussions sur les perspectives macroéconomiques en Afrique subsaharienne. Le resserrement de la politique monétaire en cours aux États-Unis provoque notamment une dégradation des conditions de financement extérieur. En outre, la guerre en Ukraine et la réduction des exportations de pétrole depuis la Russie attisent les tensions inflationnistes à l'échelle mondiale en raison de leurs effets sur les prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

L'exposition des pays d'Afrique subsaharienne à des chocs exogènes est variable. Trois facteurs déterminent le degré d'exposition des pays aux chocs : la profondeur des liens commerciaux avec l'économie mondiale ; le degré d'intégration avec les marchés financiers internationaux ; enfin, l'existence d'une marge de manœuvre pour faire face aux chocs, par exemple l'accumulation de réserves

internationales. L'examen des différents groupes de pays en Afrique subsaharienne montre que les pays exportateurs de pétrole sont très sensibles à des chocs exogènes en raison d'un puissant courant d'échanges (graphique 2.1). Les autres pays riches en ressources naturelles sont en général moins exposés à des chocs exogènes compte tenu d'une faible intégration financière. Les pays pauvres en ressources naturelles sont eux aussi relativement protégés contre les chocs exogènes du fait d'une moindre intégration commerciale. Les pays préémergents sont particulièrement exposés à la situation internationale puisqu'ils sont plus intégrés via les liens financiers et disposent d'une marge de manœuvre inférieure à la moyenne pour surmonter les chocs.

Un modèle d'autorégression vectorielle mondial multi-pays a été utilisé pour chiffrer l'impact de différents

Graphique 2.1. Afrique subsaharienne : vulnérabilité aux chocs extérieurs selon les vecteurs, et amortisseurs
(Rang centile moins la moyenne pour l'Afrique subsaharienne)



Sources : Haver Analytics ; estimations des services du FMI.

Note : Variables de définition des vecteurs : le vecteur des échanges comporte i) les exportations en part du PIB, ii) les importations en part du PIB ; le vecteur financier comporte i) les flux entrants bruts de capitaux privés, en part du PIB, ii) la dette extérieure en part du PIB, iii) la dette extérieure à court terme en part de la dette extérieure totale, iv) l'investissement direct non étranger en part des flux entrants de capitaux privés ; les amortisseurs comportent i) les réserves en part du PIB (chiffre inversé), ii) la dette publique brute en part du PIB, iii) l'inflation. Données pour 2019 ou données les plus récentes. Les rangs centiles sont calculés par rapport à tous les autres pays émergents et pays en développement, et normalisés en tant qu'écart par rapport à la moyenne pour l'Afrique subsaharienne. Les barres représentent la moyenne non pondérée pour les groupes de pays, à l'exclusion du Soudan du Sud.

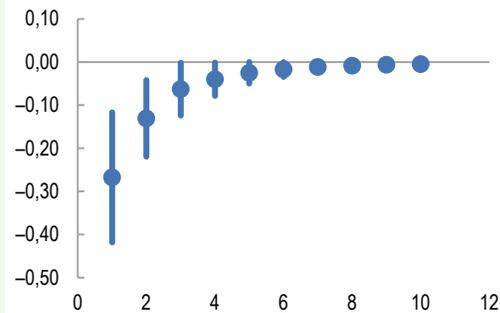
Encadré 2 (fin)

chocs exogènes sur la croissance du PIB en Afrique subsaharienne. Ce modèle comprenait : 1) des variables nationales (PIB réel, taux d'inflation, taux d'intérêt, taux de change) ; 2) des variables extérieures par pays, qui sont les moyennes transversales pondérées de variables nationales dans d'autres pays ; et 3) une variable globale (taux à 10 ans aux États-Unis, prix du pétrole)¹. La valeur moyenne du commerce bilatéral (2016–18) a été utilisée pour créer la matrice des pondérations nécessaire à la construction des variables extérieures. À l'aide de données annuelles (1980–2021) pour 71 pays, dont la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, deux chocs ont été simulés : 1) un choc positif sur le taux d'intérêt des États-Unis, qui tient compte de l'actuel resserrement monétaire dans ce pays ; et 2) un choc positif sur le prix du pétrole comme celui des derniers mois. Des restrictions de signes ont été utilisées à des fins d'identification, dans l'hypothèse d'un ralentissement du rythme de l'activité économique

mondiale en raison du durcissement de la politique monétaire aux États-Unis et de la hausse de l'inflation alimentée par le renchérissement du pétrole.

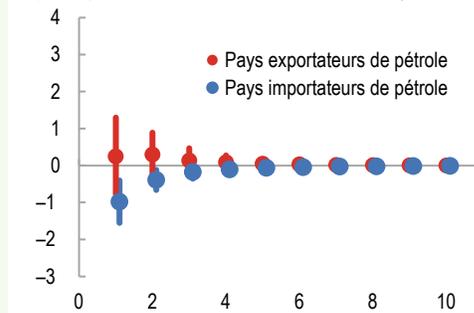
Un resserrement de la politique monétaire aux États-Unis et une hausse des prix de l'énergie peuvent peser fortement sur la croissance économique en Afrique subsaharienne. Une hausse imprévue de 25 points de base du taux à 10 ans aux États-Unis va de pair avec un recul moyen du PIB réel de la région de quelque 0,25 point de pourcentage la première année, sachant que des taux plus élevés affaiblissent la croissance et la demande des partenaires commerciaux (graphique 2.2). Une hausse de 10 points de pourcentage des cours du pétrole se traduira par un fléchissement de la croissance régionale de 0,5 point de pourcentage en moyenne (graphique 2.3). L'impact varie aussi d'un sous-groupe de pays à l'autre : un choc positif sur le prix du pétrole pénalise le plus les pays importateurs de pétrole.

Graphique 2.2. Afrique subsaharienne : réaction du PIB au resserrement de la politique monétaire aux États-Unis
(Hausse de 25 pdb du taux aux États-Unis, moyenne pondérée des réactions de la croissance)



Sources : Haver Analytics ; estimations des services du FMI.
Note : Les points indiquent les estimations des moyennes, la fourchette illustrant des intervalles de confiance de 95 %.

Graphique 2.3. Afrique subsaharienne : réaction du PIB à la hausse des cours pétroliers
(Hausse de 10 points de pourcentage des cours pétroliers, moyenne pondérée des réactions de la croissance)



Sources : Haver Analytics ; estimations des services du FMI.
Note : Les points indiquent les estimations des moyennes, la fourchette illustrant des intervalles de confiance de 95 %.

Cet encadré a été préparé par Hany Abdel-Latif et Marijn Bolhuis.

¹Les estimations sont basées sur des données annuelles pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Pour un plus petit nombre de pays de la région, les estimations sont basées sur des données trimestrielles, mais les résultats ne varient pas de manière significative.

ENCADRÉ 3. CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DES CONFLITS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

En Afrique subsaharienne, la fréquence des conflits a augmenté sensiblement ces dernières années. Tout récemment, la violence s'est intensifiée dans la région du Sahel et en République centrafricaine, tandis que le mécontentement à l'égard de la classe politique et l'aggravation de l'insécurité ont donné lieu à une augmentation du nombre de coups d'État militaires (Burkina Faso, Guinée et Mali ; graphique 3.1). Ces événements découlent de la conjugaison de facteurs communs à tous les pays (systèmes politiques fragiles, tensions entre communautés, gouvernance médiocre, services défaillants) et de facteurs déclencheurs propres à chaque pays (tensions électorales, problèmes sécuritaires). En conséquence, la hausse des dépenses de sécurité obère les finances publiques, alors que les perturbations des circuits commerciaux, les infrastructures endommagées, les déplacements de populations, les institutions fragilisées, la paralysie du tourisme et un climat des affaires moins favorable pèsent tous sur l'activité économique.

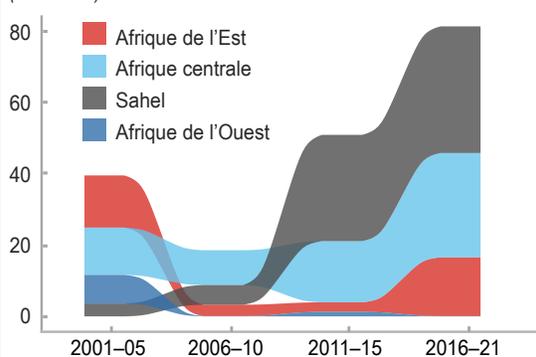
Les conflits ont des répercussions sociales et économiques importantes. Pour l'Afrique subsaharienne, d'après les estimations des services du FMI, les conflits actifs amputent la croissance annuelle de 2,5 points de pourcentage par an dans les pays directement touchés (édition d'avril 2019 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, chapitre 2). Ces trente dernières années, cela s'est traduit par une perte d'environ $\frac{3}{4}$ % du PIB chaque année à l'échelle de la région (graphique 3.2). Toutefois, compte tenu de l'augmentation de la fréquence des conflits dernièrement, cette perte de production estimée s'est alourdie pour

atteindre près de 1,5 % du PIB. En outre, la diminution des recettes fiscales, l'accroissement de la dette publique et la hausse des dépenses militaires compliquent encore plus le contexte de l'action des autorités locales, ce qui met en péril la stabilité macroéconomique et la croissance à plus long terme.

Les conflits ont aussi un impact négatif direct manifeste sur les objectifs de développement, par exemple la pauvreté et la faim, les résultats scolaires, la mortalité infanto-juvénile et l'accès à des services essentiels. En outre, les conflits peuvent laisser des séquelles sociales durables. Ainsi, l'exposition à un conflit pendant l'enfance se traduit par des résultats sur le plan de la santé plus mauvais à l'âge adulte pour la génération concernée comme pour les générations futures. Les pertes en capital humain dues à un conflit réduisent aussi la productivité ultérieure des travailleurs ainsi que leur mobilité socioéconomique, et la réintégration des combattants démobilisés est souvent une opération délicate et de longue durée et une source constante d'instabilité potentielle.

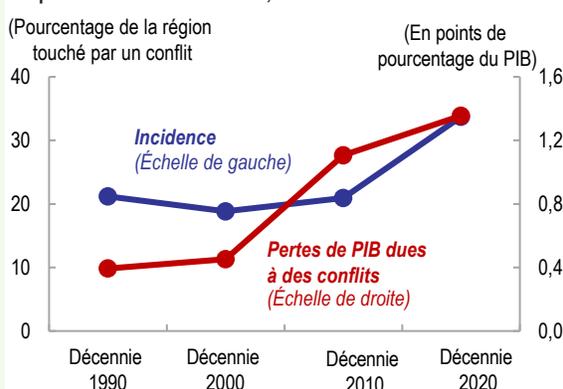
Les conflits ont aussi des effets de contagion négatifs. À l'échelle mondiale, il ressort des estimations que les pays voisins subissent près d'un cinquième de l'ensemble des pertes de production causées par les conflits internationaux (de Groot *et al.*, 2022). En moyenne, le déclenchement d'un conflit se solde par une baisse cumulée des importations de près de 25 % sur cinq ans. Fait peut-être plus important toutefois, les conflits de longue durée accroissent en général les risques sécuritaires

Graphique 3.1. Afrique subsaharienne : décès dus à des conflits, 2001–21
(En milliers)



Sources : base de données Uppsala Conflict ; ACLED ; calculs des services du FMI.

Graphique 3.2. Afrique subsaharienne : fréquence et coûts des conflits, 1990–2020

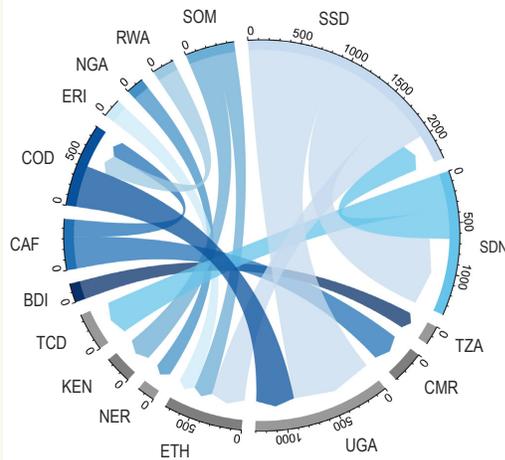


Sources : base de données Uppsala Conflict ; ACLED ; calculs des services du FMI.

Cet encadré a été préparé par Marijn Bolhuis et Andrew Tiffin.

Encadré 3 (fin)

Graphique 3.3. Afrique subsaharienne : principales sources de flux entrants de réfugiés dans la région, 2020
(En milliers)



Sources : Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies ; calculs des services du FMI.

pour les pays voisins et engendrent des flux de réfugiés, ce qui peut mettre à rude épreuve les infrastructures sociales déjà très sollicitées des pays d'accueil, tout en accentuant aussi les tensions sociales. En Afrique subsaharienne, le début d'un conflit a par le passé été suivi de flux massifs de réfugiés vers les pays voisins, représentant souvent 2 % de la population du pays d'origine sur une période de cinq ans (graphique 3.3).

ENCADRÉ 4. LES MONNAIES NUMÉRIQUES DE BANQUE CENTRALE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

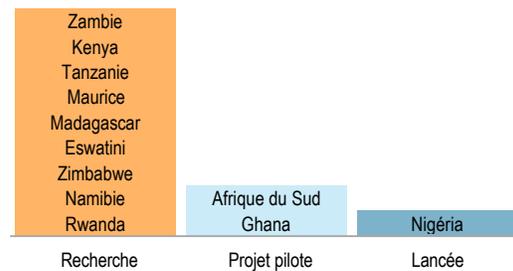
De nombreuses banques centrales à travers le monde, dont 13 en Afrique subsaharienne, étudient actuellement la possibilité d'utiliser une monnaie numérique de banque centrale (MNBC) pour améliorer leur système de paiement électronique (graphique 4.1). Une MNBC est une version numérique de l'argent liquide qui peut être stockée et transférée électroniquement et dont la valeur sous-jacente est entièrement garantie par la banque centrale émettrice. En octobre 2021, le Nigéria est devenu le premier pays d'Afrique et le deuxième pays au monde après les Bahamas à émettre une MNBC, l'eNaira.

Avantages et inconvénients potentiels

Une MNBC présente divers avantages potentiels.

- *Favoriser l'inclusion financière.* En Afrique subsaharienne, les MNBC pourraient donner accès à des services financiers à des individus qui étaient auparavant dépourvus de compte bancaire, en permettant des transactions numériques dans des lieux isolés sans accès à Internet, et ce pour un coût faible voire nul¹.

Graphique 4.1. Afrique subsaharienne : monnaies numériques de banque centrale, état des lieux, 2022



Source : Central Bank Digital Currencies Tracker.

Note : La Tanzanie et la Communauté de l'Afrique de l'Est ne figurent pas dans le CBDC Tracker. Leurs initiatives en sont au début de la phase exploratoire.

- *Faciliter les transferts et paiements transfrontaliers.* Le coût moyen des envois de fonds en Afrique subsaharienne représentait 8 % du montant des transferts en 2020. Les MNBC pourraient rendre les envois de fonds plus faciles, plus rapides et moins chers en raccourcissant les

Cet encadré a été préparé par Habtamu Fuje, Saad Quayyum et Franck Ouattara.

¹Permettre aux individus dépourvus de compte bancaire de participer aux systèmes de paiement numérique pourrait aussi contribuer à réduire le poids de l'économie informelle, ce qui pourrait ensuite élargir l'assiette fiscale et accroître les recettes pour l'État.

Encadré 4 (suite)

chaînes de paiement et en intensifiant la concurrence entre les prestataires de services d'envoi de fonds. Une approbation plus rapide des paiements transfrontaliers peut contribuer à renforcer l'intégration commerciale dans la région et avec le reste du monde².

- *Offrir une solution de rechange aux cryptomonnaies.* Le développement des cryptomonnaies privées crée le risque que des citoyens transfèrent leur argent vers ces actifs soit parce que les transactions sont facilitées soit parce qu'ils perdent confiance dans la monnaie locale. Cela peut nuire à la transmission de la politique monétaire. En outre, les cryptomonnaies pourraient ouvrir la voie à des flux financiers illicites. Les MNBC pourraient réduire ces risques en offrant une solution de rechange fiable et réglementée aux cryptomonnaies.

- *Permettre le versement d'aides sociales ciblées en temps utile.* Si les MNBC étaient largement utilisées par la population, y compris par les ménages à faible revenu, des aides sociales ciblées pourraient être versées directement grâce à elles, surtout pendant des crises soudaines comme celles qui ont été déclenchées par la pandémie de COVID-19 ou par des catastrophes naturelles.

La création et l'adoption de MNBC devraient remédier aux difficultés et risques ci-après :

- *Intégrité des données.* Il est essentiel que la MNBC soit digne de confiance et protège la vie privée des consommateurs. Ces derniers devront confier à la banque centrale un grand nombre de données de transactions personnelles et avoir l'assurance que ces informations seront conservées en toute sécurité et ne feront pas l'objet d'une utilisation abusive.

- *Cyber-risque et perturbations.* Tout comme d'autres formes de monnaie numérique, les MNBC sont exposées au risque de cyberattaques. C'est pourquoi les banques centrales doivent investir dans des programmes de cybersécurité (PwC, 2021 ; Mancini-Griffoli *et al.*, 2018). Si cela peut être onéreux, le coût peut être en partie compensé par une diminution des coûts de gestion et de distribution d'espèces, sachant que les MNBC sont censées réduire l'utilisation de l'argent liquide.

- *Risques pour l'intégrité financière.* Les banques centrales devraient mettre en place des mesures adaptées pour faire en sorte que les réglementations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme soient appliquées. Dans de nombreux pays, il faudra renforcer les systèmes d'identification nationaux afin que les règles relatives à la connaissance de la clientèle puissent être appliquées plus facilement sans mettre en péril l'inclusion financière.

- *Instabilité du secteur financier/bancaire.* Les banques centrales doivent veiller à ce que les MNBC ne perturbent pas le système bancaire en raison d'importants transferts de fonds des banques commerciales vers les portefeuilles de MNBC, pratique qui réduit la capacité de financement et de prêt des banques.

- *Infrastructures et connaissances numériques.* Une adoption massive et une utilisation efficace des MNBC dépendent de l'accessibilité d'infrastructures numériques comme une liaison téléphonique et une connexion à Internet. Si l'Afrique subsaharienne a accompli d'immenses progrès sur le front de la transformation numérique, il faut aller beaucoup plus loin. La création, la mise en place et la surveillance des MNBC nécessitent aussi des capacités techniques considérables dans les banques centrales.

Par conséquent, avant de se doter de MNBC, les banques centrales de la région devraient évaluer soigneusement leurs avantages et les mettre en balance avec les difficultés et les risques, en tenant compte du contexte local et des capacités internes. Pour que les MNBC rencontrent le succès, elles doivent aussi s'accompagner de politiques macroéconomiques et réglementaires saines qui renforcent la confiance dans la monnaie locale. En outre, il faudrait examiner attentivement et gérer les conséquences potentielles des MNBC sur le secteur privé des services de paiement numérique en plein essor puisque certains prestataires peuvent être d'importance systémique.

L'eNaira

L'eNaira de la Banque centrale du Nigéria (BCN) est un exemple intéressant du fonctionnement potentiel des MNBC dans la pratique. Cette monnaie présente une

²Par exemple, l'Afrique du Sud participe au projet Dunbar avec les banques centrales de l'Australie, de la Malaisie et de Singapour, qui vise à tester l'utilisation des MNBC pour les règlements internationaux. La Communauté est-africaine étudie aussi la création d'une MNBC régionale pour moderniser le système de paiement est-africain.

Encadré 4 (fin)

architecture à deux niveaux : la BCN émet l'eNaira et les établissements financiers communiquent directement avec les utilisateurs pour la distribution, la facilitation des paiements, le règlement des différends et d'autres fonctions. Actuellement, tous les utilisateurs doivent ouvrir et gérer des portefeuilles sur la plateforme eNaira et rattacher leurs portefeuilles à leurs comptes bancaires. Des transferts peuvent être effectués des comptes bancaires vers les portefeuilles eNaira dans les limites d'un montant maximum quotidien et d'un plafond cumulé. Les plafonds sont fixés pour empêcher une explosion subite des transferts entre le système bancaire et la plateforme eNaira, qui pourrait déstabiliser le système bancaire. Pour ouvrir un portefeuille, les utilisateurs doivent télécharger l'application eNaira et donner leur numéro de vérification bancaire. Grâce à ce numéro, il est possible d'identifier les utilisateurs finals et de respecter les réglementations relatives à l'intégrité financière. Fin janvier, plus de

700 000 portefeuilles avaient été téléchargés et 9 millions de transferts et de paiements au total avaient été effectués avec l'eNaira.

La BCN prévoit d'autoriser les utilisateurs sans compte bancaire à ouvrir un portefeuille eNaira avec leur seul numéro d'identification national pour que cette monnaie devienne plus accessible aux individus dépourvus de compte bancaire. Pour ces derniers, les plafonds de transaction seront plus bas afin de réduire autant que possible les risques pour l'intégrité financière. La BCN projette aussi d'autoriser la diaspora nigériane à envoyer des fonds via la plateforme eNaira. Pour que ce projet soit une réussite, il est important de renforcer la confiance dans la monnaie locale et d'appuyer un taux de change d'équilibre du marché homogène. Enfin, la BCN prévoit d'offrir la possibilité de payer ses impôts via la plateforme eNaira, ce qui pourrait potentiellement accroître les recettes.

Bibliographie

- Agarwal, Ruchir, and Gita Gopinath. 2021. "A Proposal to End the COVID-19 Pandemic." IMF Staff Discussion Note 2021/004, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Aslam, Aqib, Habtamu Fuje, and Henry Rawlings. 2021. "Jobs in Lockdown: Insights from Sub-Saharan Africa." *IMF Special Series on COVID-19*, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Cherif, Reda, and others. Forthcoming. "Industrial Policy for Growth and Diversification: A Conceptual Framework." International Monetary Fund, Washington, DC.
- Choi, Seung Mo. 2021. "Food Inflation in Sub-Saharan Africa." *IMFBlog* (blog), December 6, 2021. <https://blogs.imf.org/2021/12/06/food-inflation-in-sub-saharan-africa/>.
- De Groot, Olaf J., Carlos Bozzoli, Anousheh Alamir, and Tilman Brück. 2022. "The Global Economic Burden of Violent Conflict." *Journal of Peace Research* (February 11): <https://doi.org/10.1177/00223433211046823>.
- Dillon, Brian, and Christopher B. Barrett. 2020. "Global Oil Prices and Local Food Prices: Evidence from East Africa." *American Journal of Agricultural Economics* 98 (1): 154–71.
- Eyraud, Luc, Hilary Devine, Adrian Peralta Alva, Hoda Selim, Preya Sharma, and Ludger Wocken. 2021. "Private finance for development: wishful thinking or thinking out of the box?" IMF Staff Departmental Paper 2021/011, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Georgieva, Kristalina. 2022. "Support for Africa's Vaccine Production is Good for the World." *IMFBlog* (blog), January 12, 2022. <https://blogs.imf.org/2022/01/12/support-for-africas-vaccine-production-is-good-for-the-world/>.
- Gray, Simon. 2021. "Official and Parallel Exchange Rates—Recognizing Reality," *IMF Special Series on COVID-19*, September 23, 2020. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Hooley, John, Mika Saito, Lam Nguyen, and Shirin Nikaein Towfighian. 2021. "Fiscal Dominance in Sub-Saharan Africa Revisited." IMF Working Paper 2021/017, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2022a. "The IMF Strategy for Fragile and Conflict-Affected States." IMF Policy Paper 2022/004, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2022b. "The Role of Foreign Exchange Intervention in Sub-Saharan Africa's Policy Toolkit." International Monetary Fund, Washington, DC.
- Jeanne, Olivier, and Damiano Sandri. 2020. "Optimal Reserves in Financially Closed Economies." *Journal of International Money and Finance* 104 (2):102178.
- Kiff, John, Jihad Alwazir, Sonja Davidovic, Aquiles Farias, Ashraf Khan, Tanai Khiaonarong, Majid Malaika, Hunter K. Monroe, Nobu Sugimoto, Hervé Tourpe, and Peter Zhou. 2020. "A Survey of Research on Retail Central Bank Digital Currency." IMF Working Paper 20/104, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Lakner, Christoph, Daniel Gerszon Mahler, Mario Negre, and Espen Beer Prydz. 2020. "How Much Does Reducing Inequality Matter for Global Poverty?" Global Poverty Monitoring Technical Note 13, Washington, DC: World Bank.
- Mancini-Griffoli, Tommaso, Maria Soledad Martinez Peria, Itai Agur, Anil Ari, John Kiff, Adina Popescu, and Céline Rochon. 2018. "Casting Light on Central Bank Digital Currencies." IMF Staff Discussion Note 18/08, International Monetary Fund, Washington, DC.
- PricewaterhouseCoopers (PwC). 2021. "The Evolution of Money: Why Financial Institutions Should Start Paying Attention to CBDCs." Regulatory Brief (May), PricewaterhouseCoopers, New York.
- Razafimahefa, F. Ivohasina. 2012. "Exchange Rate Pass-through in Sub-Saharan African Economies and its Determinants." IMF Working Paper 12/141, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Schanz, Jochen. 2019. "Foreign Exchange Reserves in Africa: Benefits, Costs, and Political Economy Considerations." BIS Papers 105, Bank for International Settlements, Basel, Switzerland.
- World Bank. 2021. *Debt Transparency in Developing Countries*. Washington, DC: World Bank.
- World Bank. 2022. *Global Economic Prospects*. Washington, DC: World Bank.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 8 avril 2022 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'avril 2022 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page 30 pour la classification des pays).

Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.

Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.

Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.

Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays en situation de fragilité (voir le tableau page 30 pour la classification des pays).

La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et la note de l'Évaluation des politiques et des institutions nationales (ÉPIN ; moyenne sur trois ans) de la Banque mondiale.

Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1 045,00 dollars

sur la période 2018–20, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.

Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1 045,00 dollars sur la période 2018–20 (Banque mondiale, méthode Atlas).

Les pays en situation de fragilité avaient une note ÉPIN moyenne égale ou inférieure à 3,2 sur la période 2016–18 et/ou ont fait l'objet d'une mission de maintien ou de rétablissement de la paix dans les trois dernières années.

À la page 30, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE-5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

Méthodes d'agrégation

Pour les tableaux AS1 et AS3, les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel et la masse monétaire au sens large correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour le tableau AS1, les chiffres composites des groupes de pays sur les prix à la consommation correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des PPA et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS2–AS4, à l'exception de la masse monétaire au sens large, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays en situation de fragilité
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Burkina Faso	Burundi
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burundi	Comores
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Bénin	Congo, Rép. dém. du	Congo, Rép. du
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Botswana	Érythrée	Congo, Rép. dém. du
Guinée équatoriale	Ghana	Côte d'Ivoire	Cabo Verde	Éthiopie	Côte d'Ivoire
Nigéria	Guinée	Érythrée	Cameroun	Gambie	Érythrée
Soudan du Sud	Libéria	Eswatini	Comores	Guinée	Gambie
Tchad	Mali	Éthiopie	Congo, Rép. du	Guinée-Bissau	Guinée
	Namibie	Gambie	Côte d'Ivoire	Libéria	Guinée-Bissau
	Niger	Guinée-Bissau	Eswatini	Madagascar	Libéria
	République centrafricaine	Kenya	Gabon	Madagascar	Madagascar
	Sierra Leone	Lesotho	Ghana	Malawi	Malawi
	Tanzanie	Madagascar	Guinée équatoriale	Mali	Mali
	Zambie	Malawi	Kenya	Mozambique	République centrafricaine
	Zimbabwe	Maurice	Lesotho	Niger	Niger
		Mozambique	Maurice	Ouganda	Sao Tomé-et-Principe
		Ouganda	Namibie	République centrafricaine	Sierra Leone
		Rwanda	Nigéria	Rwanda	Soudan du Sud
		Sao Tomé-et-Principe	Sao Tomé-et-Principe	Sierra Leone	Tchad
		Sénégal	Sénégal	Soudan du Sud	Togo
		Seychelles	Seychelles	Tanzanie	Zimbabwe
		Togo	Zambie	Tchad	
				Togo	
				Zimbabwe	

Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	*Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	*Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	*Ouganda	Botswana	Eswatini	Cabo Verde
Guinée-Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	*Rwanda	Comores	Lesotho	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Eswatini	Soudan du Sud	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Gambie
Niger	Tchad	Éthiopie	*Tanzanie	Eswatini		Ghana
Sénégal		Kenya		Lesotho		Guinée
Togo		Madagascar		Madagascar		Guinée-Bissau
		Malawi		Malawi		Libéria
		Maurice		Maurice		Mali
		Ouganda		Mozambique		Niger
		Rwanda		Namibie		Nigéria
		Seychelles		Seychelles		Sénégal
		Zambie		Tanzanie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zambie		Togo
				Zimbabwe		

Afrique subsaharienne : abrégations des pays

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MLI	Mali	SWZ	Eswatini
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MOZ	Mozambique	SYC	Seychelles
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MUS	Maurice	TCD	Tchad
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MWI	Malawi	TGO	Togo
BWA	Botswana	GIN	Guinée	NAM	Namibie	TZA	Tanzanie
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NER	Niger	UGA	Ouganda
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée-Bissau	NGA	Nigéria	ZAF	Afrique du Sud
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	RWA	Rwanda	ZMB	Zambie
COD	République démocratique du Congo	KEN	Kenya	SEN	Sénégal	ZWE	Zimbabwe
COG	République du Congo	LBR	Libéria	SLE	Sierra Leone		
COM	Comores	LSO	Lesotho	SSD	Soudan du Sud		
CPV	Cabo Verde	MDG	Madagascar	STP	Sao Tomé-et-Principe		

Liste des tableaux de l'appendice AS1–AS4 :

AS1.	Croissance du PIB réel et prix à la consommation	32
AS2.	Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique	33
AS3.	Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris	34
AS4.	Dette extérieure, dette officielle, par débiteur et réserves	35

Sources et notes des tableaux de l'appendice statistique

Tableaux AS1–AS3

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2022.

¹Données de l'exercice budgétaire.

²Pour la Zambie, les projections pour 2022–23 de la dette publique sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

³En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS4

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2022.

¹Le pays étant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

²Le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

³Données de l'exercice budgétaire.

⁴Pour la Zambie, les projections pour 2022–23 de la dette extérieure sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

⁵En 2019, les autorités zimbabwéennes ont introduit le dollar RTGS (système de règlement brut en temps réel), qui par la suite a été renommé dollar du Zimbabwe, et sont en train de modifier la monnaie de libellé de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le pays avait adopté un régime multi-devises avec le dollar comme unité de compte.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation

	Croissance du PIB réel (Pourcentage de variation annuelle)						Prix à la consommation (Pourcentage moyen de variation annuelle)					
	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023
Afrique du Sud	1,9	0,1	-6,4	4,9	1,9	1,4	5,3	4,1	3,3	4,5	5,7	4,6
Angola	2,5	-0,7	-5,6	0,7	3,0	3,3	16,0	17,1	22,3	25,8	23,9	13,2
Bénin	4,5	6,9	3,8	6,6	5,9	6,1	1,5	-0,9	3,0	1,7	4,6	1,8
Botswana	4,9	3,0	-8,7	12,5	4,3	4,2	5,1	2,7	1,9	6,7	8,9	4,5
Burkina Faso	6,1	5,7	1,9	6,9	4,7	5,0	1,3	-3,2	1,9	3,9	6,0	2,0
Burundi	2,3	1,8	0,3	2,4	3,6	4,6	6,1	-0,7	7,3	8,3	9,2	6,5
Cabo Verde	2,4	5,7	-14,8	6,9	5,2	5,8	1,2	1,1	0,6	1,9	2,3	2,0
Cameroun	4,4	3,5	0,5	3,5	4,3	4,9	1,8	2,5	2,5	2,3	2,9	2,3
Comores	3,4	1,8	-0,3	2,2	3,5	3,7	1,8	3,7	0,8	1,5	5,0	1,5
Congo, Rép. du	0,5	-0,4	-8,1	-0,2	2,4	2,7	2,3	0,4	1,4	2,0	2,7	3,0
Congo, Rép. dém. du	6,4	4,4	1,7	5,7	6,4	6,9	12,3	4,7	11,4	9,0	6,4	6,1
Côte d'Ivoire	6,3	6,2	2,0	6,5	6,0	6,7	1,6	0,8	2,4	4,2	5,5	2,3
Érythrée	5,4	3,8	-0,6	2,9	4,7	3,6	3,6	-16,4	4,8	4,5	6,2	3,5
Eswatini	2,7	2,6	-1,9	3,1	2,1	1,8	6,1	2,6	3,9	3,7	4,8	4,2
Éthiopie ¹	9,7	9,0	6,1	6,3	3,8	5,7	13,5	15,8	20,4	26,8	34,5	30,5
Gabon	4,0	3,9	-1,9	0,9	2,7	3,4	2,2	2,0	1,3	1,1	2,9	2,6
Gambie	2,5	6,2	-0,2	5,6	5,6	6,2	6,1	7,1	5,9	7,4	8,0	8,0
Ghana	6,7	6,5	0,4	4,2	5,2	5,1	11,7	7,1	9,9	10,0	16,3	13,0
Guinée	6,1	5,6	6,4	4,2	4,8	5,8	12,1	9,5	10,6	12,6	12,7	12,3
Guinée-Bissau	4,0	4,5	1,5	3,8	3,8	4,5	1,4	0,3	1,5	3,3	4,0	3,0
Guinée équatoriale	-3,1	-6,0	-4,9	-3,5	6,1	-2,9	2,9	1,2	4,8	-0,1	4,0	3,9
Kenya	5,0	5,0	-0,3	7,2	5,7	5,3	7,3	5,2	5,3	6,1	7,2	7,1
Lesotho	2,4	0,0	-6,0	2,1	3,1	1,6	4,9	5,2	5,0	6,0	6,1	5,6
Libéria	3,8	-2,5	-3,0	4,2	4,5	5,5	10,3	27,0	17,0	7,8	8,2	6,9
Madagascar	2,8	4,4	-7,1	3,5	5,1	5,2	7,4	5,6	4,2	5,8	8,8	6,8
Malawi	4,2	5,4	0,9	2,2	2,7	4,3	17,0	9,4	8,6	9,3	10,7	7,1
Mali	4,4	4,8	-1,2	3,1	2,0	5,3	1,5	-2,9	0,5	4,0	8,0	3,0
Maurice	3,8	3,0	-14,9	3,9	6,1	5,6	3,3	0,5	2,5	4,0	8,4	5,7
Mozambique	5,9	2,3	-1,2	2,2	3,8	5,0	8,1	2,8	3,1	5,7	8,5	7,7
Namibie	3,6	-0,9	-8,5	0,9	2,8	3,7	5,3	3,7	2,2	3,6	5,5	4,6
Niger	6,2	5,9	3,6	1,3	6,9	7,2	1,1	-2,5	2,9	3,8	5,0	3,0
Nigéria	4,0	2,2	-1,8	3,6	3,4	3,1	11,8	11,4	13,2	17,0	16,1	13,1
Ouganda	5,3	7,7	-1,4	5,1	4,9	6,5	7,1	2,3	2,8	2,2	6,1	4,1
République centrafricaine	-0,6	3,0	1,0	1,0	3,5	3,7	4,7	2,8	0,9	4,3	4,0	3,6
Rwanda	6,9	9,5	-3,4	10,2	6,4	7,4	3,9	2,4	7,7	0,8	8,0	7,0
Sao Tomé-et-Principe	4,5	2,2	3,0	1,8	1,6	2,8	8,7	7,7	9,8	8,1	14,5	9,2
Sénégal	4,9	4,6	1,3	6,1	5,0	9,2	1,0	1,0	2,5	2,2	3,0	2,2
Seychelles	5,1	3,1	-7,7	8,0	4,6	5,6	2,5	1,8	1,2	9,8	5,6	1,6
Sierra Leone	5,0	5,3	-2,0	3,2	3,4	4,3	9,2	14,8	13,4	11,9	17,3	14,5
Soudan du Sud	-5,9	0,9	-6,6	5,3	6,5	5,6	107,2	51,2	24,0	5,3	16,0	15,0
Tanzanie	6,6	7,0	4,8	4,9	4,8	5,2	7,7	3,4	3,3	3,7	4,4	5,4
Tchad	3,5	3,4	-2,2	-1,1	3,3	3,5	1,7	-1,0	4,5	-0,8	4,1	3,1
Togo	5,7	5,5	1,8	5,1	5,6	6,2	1,3	0,7	1,8	4,3	4,6	2,0
Zambie	5,3	1,4	-2,8	4,3	3,1	3,6	8,9	9,2	15,7	20,5	15,7	9,2
Zimbabwe ²	7,4	-6,1	-5,3	6,3	3,5	3,0	2,1	255,3	557,2	98,5	86,7	46,5
Afrique subsaharienne	4,2	3,1	-1,7	4,5	3,8	4,0	8,3	8,1	10,2	11,0	12,2	9,6
<i>Médiane</i>	4,6	3,8	-1,2	3,9	4,3	5,0	4,6	2,8	3,9	4,5	6,2	4,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,2	4,6	0,0	4,8	4,6	5,2	7,9	8,1	11,2	10,6	12,6	9,7
Pays exportateurs de pétrole	3,5	1,7	-2,3	2,9	3,5	3,2	11,4	11,0	13,0	15,8	15,3	11,6
Hors Nigéria	2,4	0,6	-3,7	1,1	3,6	3,4	10,3	10,2	12,4	12,8	13,2	8,0
Pays importateurs de pétrole	4,5	3,9	-1,3	5,4	4,0	4,5	6,5	6,5	8,7	8,5	10,5	8,5
Hors Afrique du Sud	6,0	5,6	0,9	5,5	4,9	5,6	7,3	7,6	11,0	10,2	12,5	10,0
Pays à revenu intermédiaire	3,6	2,1	-3,0	4,3	3,6	3,4	8,3	7,3	8,5	10,5	11,1	8,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,4	3,4	-1,7	4,5	4,7	4,9	7,4	6,0	7,9	9,0	10,3	7,1
Pays à faible revenu	6,2	6,0	2,0	5,0	4,6	5,6	8,5	10,6	15,0	12,4	15,3	12,6
Hors pays en situation de fragilité	6,9	7,3	2,8	5,4	4,6	5,7	8,3	7,1	9,5	11,8	16,0	14,0
Pays en situation de fragilité	5,1	3,9	0,4	4,6	4,8	5,7	6,7	12,6	19,0	10,4	11,0	7,2
Zone franc	4,4	4,4	0,6	4,2	4,8	5,6	1,7	0,2	2,4	2,8	4,5	2,4
CEMAC	2,6	2,0	-1,6	1,4	3,9	3,4	2,2	1,6	2,7	1,5	3,2	2,7
UEMOA	5,6	5,7	1,8	5,6	5,3	6,7	1,4	-0,6	2,2	3,5	5,3	2,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,2	5,7	0,5	5,9	4,8	5,5	8,8	12,2	17,3	14,6	17,0	13,9
CAE-5	5,6	6,3	0,9	6,2	5,3	5,6	7,2	3,9	4,4	4,4	6,2	6,0
CEDEAO	4,7	3,5	-0,6	4,2	4,1	4,3	9,6	8,2	10,2	12,7	13,3	10,3
Union douanière d'Afrique australe	2,1	0,2	-6,5	5,1	2,1	1,6	5,3	4,0	3,2	4,6	5,9	4,6
SADC	3,1	1,2	-4,4	4,4	3,1	3,0	7,5	8,6	10,8	9,5	9,9	7,0

Voir page 31 pour les sources et notes.

Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris et dette publique												
	Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)						Dette publique (En pourcentage du PIB)					
	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023
Afrique du Sud	-4,0	-4,7	-9,7	-6,4	-5,8	-6,1	42,2	56,3	69,4	69,1	70,2	73,4
Angola	-0,2	0,8	-1,9	2,8	3,1	1,6	51,3	113,6	136,8	86,3	57,9	54,6
Bénin	-2,4	-0,5	-4,7	-5,8	-4,5	-3,5	27,9	42,5	46,1	50,6	49,3	48,7
Botswana	-0,9	-8,5	-11,0	-4,7	-3,1	1,0	18,0	16,5	19,0	21,3	23,2	22,9
Burkina Faso	-3,4	-3,4	-5,7	-5,6	-6,1	-5,0	29,6	42,0	46,5	50,7	53,4	53,1
Burundi	-4,8	-6,4	-6,6	-3,9	-7,4	-7,5	43,6	60,0	66,0	68,6	69,2	69,6
Cabo Verde	-6,5	-1,8	-9,1	-8,5	-7,1	-5,1	107,6	124,9	158,8	154,1	159,2	152,7
Cameroun	-3,3	-3,2	-3,2	-3,2	-1,2	0,7	24,5	41,6	44,9	47,1	45,2	41,0
Comores	1,4	-4,3	-0,5	-2,4	-5,6	-5,3	18,9	19,5	22,3	25,2	30,4	34,5
Congo, Rép. du	-0,9	4,7	-1,2	2,0	11,3	7,7	57,9	81,7	110,1	85,8	64,0	62,4
Congo, Rép. dém. du	0,2	-2,0	-1,4	-0,0	-3,3	-2,4	20,4	15,0	15,6	12,7	10,6	8,7
Côte d'Ivoire	-2,3	-2,3	-5,6	-5,6	-4,7	-3,8	33,5	38,4	47,0	51,4	51,8	51,4
Érythrée	-4,9	0,6	-4,4	-4,0	-1,0	0,1	174,9	187,1	182,2	170,8	151,9	140,1
Eswatini	-4,8	-7,0	-5,4	-5,7	-5,8	-2,6	19,6	39,6	42,1	42,8	45,6	44,3
Éthiopie ¹	-2,1	-2,5	-2,8	-2,8	-4,0	-3,3	47,5	54,7	53,7	52,9	48,3	42,7
Gabon	0,6	2,1	-2,2	-1,5	1,6	3,5	40,2	59,8	77,3	69,5	57,4	57,2
Gambie	-4,4	-2,5	-2,2	-4,4	-4,4	-2,3	65,8	83,0	85,0	83,0	80,4	75,5
Ghana	-6,6	-7,3	-15,6	-11,6	-8,7	-7,8	47,0	62,7	78,3	81,8	84,6	84,8
Guinée	-3,4	-0,5	-2,9	-1,5	-4,4	-4,2	43,5	38,4	44,0	39,3	39,1	37,5
Guinée-Bissau	-2,5	-4,0	-10,0	-5,9	-4,1	-4,0	53,7	66,5	79,4	80,7	79,7	77,7
Guinée équatoriale	-5,7	1,8	-1,7	1,7	3,5	4,4	21,2	43,0	48,8	39,9	27,8	30,4
Kenya	-5,8	-7,4	-8,1	-8,1	-6,9	-5,3	44,2	58,6	67,6	68,1	70,3	69,4
Lesotho	-2,8	-7,5	0,3	-6,9	-7,8	-6,1	40,9	50,5	54,2	54,7	52,5	50,3
Libéria	-3,2	-4,8	-3,8	-2,9	-2,9	-2,7	26,2	48,9	58,3	52,9	51,6	51,6
Madagascar	-2,0	-1,4	-4,0	-6,3	-6,3	-4,1	36,9	38,5	49,0	53,4	57,9	56,7
Malawi	-3,2	-4,5	-8,2	-8,5	-7,8	-7,5	32,6	45,3	54,8	63,5	66,9	71,2
Mali	-2,8	-1,7	-5,4	-4,9	-4,5	-3,5	29,8	40,7	47,3	52,1	53,4	52,1
Maurice	-2,7	-8,4	-10,9	-7,2	-4,9	-5,2	60,5	84,6	99,2	100,7	98,9	96,1
Mozambique	-4,8	-0,1	-5,1	-3,6	-3,0	-3,8	70,7	96,1	119,0	102,3	102,0	94,8
Namibie	-6,0	-5,5	-8,2	-8,9	-7,8	-5,0	33,8	59,5	66,7	70,2	69,6	68,2
Niger	-3,4	-3,6	-5,3	-5,9	-5,4	-4,2	25,1	39,8	45,0	52,9	53,8	53,1
Nigéria	-3,0	-4,7	-5,7	-6,0	-6,4	-5,9	19,7	29,2	34,5	37,0	37,4	38,8
Ouganda	-3,0	-4,8	-7,5	-7,8	-5,6	-4,1	25,6	37,6	46,4	51,6	53,1	52,4
République centrafricaine	-1,6	1,4	-3,4	-6,0	-2,5	-2,0	44,3	47,2	43,4	47,6	46,3	44,7
Rwanda	-2,1	-5,1	-9,4	-6,9	-6,8	-6,3	29,6	49,8	64,6	68,6	72,0	73,6
Sao Tomé-et-Principe	-6,0	-0,1	5,9	0,9	1,2	0,4	82,2	71,6	81,4	61,3	63,1	60,0
Sénégal	-3,9	-3,9	-6,4	-6,3	-4,7	-3,7	43,3	63,6	69,2	75,7	75,3	71,3
Seychelles	1,4	0,9	-17,4	-5,8	-6,7	-0,8	70,1	54,2	89,1	72,5	76,7	73,0
Sierra Leone	-5,3	-3,1	-5,8	-6,9	-3,9	-3,2	48,6	72,4	76,3	76,2	75,0	73,1
Soudan du Sud	-7,0	0,1	6,7	10,0	8,9	3,9	41,8	28,1	37,2	58,2	50,5	21,2
Tanzanie	-3,0	-2,0	-2,5	-3,3	-3,3	-3,0	35,0	39,0	40,5	40,8	39,8	38,9
Tchad	-1,3	-0,2	2,1	-0,8	5,9	8,3	38,7	51,1	52,1	58,2	46,5	39,8
Togo	-4,2	1,6	-6,9	-6,5	-4,9	-4,0	46,8	52,4	60,3	63,8	63,6	62,3
Zambie ²	-5,6	-9,4	-13,8	-8,7	-9,0	-6,8	44,7	99,7	140,2	123,2
Zimbabwe ³	-3,3	-1,0	0,8	-2,0	-2,6	-2,7	47,7	93,2	102,6	67,6	67,2	61,7
Afrique subsaharienne	-3,2	-3,9	-6,4	-5,3	-4,7	-4,2	35,0	50,0	57,4	56,9	55,1	54,3
<i>Médiane</i>	-3,2	-2,5	-5,3	-5,6	-4,5	-3,7	39,0	51,1	58,3	61,3	57,9	56,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,0	-3,2	-5,5	-4,5	-3,4	-2,7	39,9	57,5	63,9	60,6	57,3	54,7
Pays exportateurs de pétrole	-2,5	-3,3	-4,6	-4,1	-3,4	-3,3	27,2	43,8	48,5	46,3	42,5	42,0
Hors Nigéria	-1,5	0,3	-1,6	0,7	3,0	2,6	42,8	79,9	88,2	68,9	53,1	49,2
Pays importateurs de pétrole	-3,8	-4,3	-7,3	-5,9	-5,4	-4,8	40,5	53,5	62,2	62,2	62,3	61,7
Hors Afrique du Sud	-3,6	-4,1	-6,3	-5,6	-5,2	-4,2	39,3	52,0	59,0	58,7	58,5	56,2
Pays à revenu intermédiaire	-3,4	-4,4	-7,4	-5,9	-4,9	-4,6	34,4	50,9	59,5	59,1	57,1	57,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,2	-4,0	-7,3	-5,3	-3,1	-2,4	41,5	65,9	75,2	69,5	64,4	62,7
Pays à faible revenu	-2,7	-2,3	-3,4	-3,5	-3,8	-3,1	37,7	47,2	51,4	50,3	48,7	45,3
Hors pays en situation de fragilité	-2,9	-2,7	-4,1	-4,4	-4,4	-3,7	38,7	48,8	52,6	53,4	52,3	49,5
Pays en situation de fragilité	-2,2	-1,4	-3,1	-2,9	-2,6	-2,1	37,0	45,4	51,9	49,3	46,8	43,4
Zone franc	-2,6	-1,5	-4,4	-4,1	-2,0	-1,2	33,1	47,2	54,0	56,2	53,2	51,8
CEMAC	-2,4	-0,1	-2,0	-1,4	2,5	3,4	33,3	51,7	59,2	56,4	47,9	45,5
UEMOA	-2,9	-2,4	-5,7	-5,7	-4,9	-3,9	33,6	44,4	51,1	56,1	56,5	55,4
COMESA (pays membres d' AfSS)	-3,3	-4,6	-5,5	-5,1	-5,3	-4,1	40,1	54,4	61,0	58,5	58,0	54,8
CAE-5	-4,2	-5,3	-6,4	-6,5	-5,6	-4,4	37,0	48,9	55,7	57,1	57,9	56,8
CEDEAO	-3,3	-4,3	-6,6	-6,4	-6,2	-5,5	25,6	36,7	43,8	47,2	46,9	47,2
Union douanière d'Afrique australe	-3,9	-4,9	-9,6	-6,4	-5,7	-5,8	40,8	54,6	66,9	66,9	68,0	70,8
SADC	-3,1	-3,7	-7,1	-4,6	-4,0	-4,0	42,0	61,1	71,2	64,8	62,1	62,0

Voir page 31 pour les sources et notes.

Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris

	Masse monétaire au sens large						Solde extérieur courant, dons compris					
	(En pourcentage du PIB)						(En pourcentage du PIB)					
	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023
Afrique du Sud	66,5	67,1	74,6	70,5	70,4	71,1	-3,4	-2,6	2,0	3,7	1,3	-1,0
Angola	34,8	33,1	37,7	24,5	22,7	22,3	3,3	6,1	1,5	11,3	11,0	4,9
Bénin	27,8	27,8	30,5	30,5	30,5	30,5	-5,0	-4,0	-1,7	-4,5	-5,8	-5,5
Botswana	45,0	47,2	52,5	50,6	49,8	49,7	2,1	-7,0	-10,8	-0,5	0,5	2,8
Burkina Faso	30,5	40,7	45,0	48,7	51,8	54,5	-4,9	-3,3	-0,1	-3,1	-5,7	-5,3
Burundi	25,7	39,6	46,3	50,9	52,7	54,4	-14,1	-11,6	-10,2	-13,5	-18,6	-15,7
Cabo Verde	92,4	102,0	125,3	116,2	112,7	109,2	-8,4	-0,4	-15,9	-12,5	-11,5	-8,6
Cameroun	21,3	24,0	26,6	29,3	31,2	32,1	-3,2	-4,3	-3,7	-3,3	-1,6	-2,9
Comores	24,2	28,1	31,2	36,5	36,5	36,5	-2,7	-3,3	-1,6	-3,4	-8,3	-8,2
Congo, Rép. du	27,2	24,4	36,4	31,8	28,8	32,2	-5,4	0,4	-0,1	15,4	26,0	14,7
Congo, Rép. dém. du	11,4	15,1	20,2	22,1	26,2	30,6	-5,4	-3,2	-2,2	-1,0	-0,3	-0,3
Côte d'Ivoire	11,0	11,7	13,8	15,5	13,6	13,2	0,1	-2,3	-3,2	-3,7	-4,8	-4,4
Érythrée	199,0	241,5	235,3	226,6	211,5	202,6	12,1	13,0	11,4	13,5	13,5	13,3
Eswatini	26,5	28,3	32,4	30,7	33,9	33,9	4,6	4,3	6,7	0,5	-2,1	-0,2
Éthiopie ¹	28,5	33,0	30,8	31,1	26,5	24,2	-7,0	-5,3	-4,6	-3,2	-4,5	-4,4
Gabon	23,3	23,3	27,9	24,6	22,4	26,1	4,9	-0,9	-6,0	-6,9	1,7	-0,1
Gambie	36,7	47,2	55,5	59,8	56,7	53,2	-8,0	-6,1	-3,2	-9,5	-14,9	-11,8
Ghana	23,6	26,1	31,4	30,6	30,6	30,4	-6,1	-2,7	-3,1	-3,0	-3,6	-3,5
Guinée	24,3	24,5	25,6	23,6	23,8	23,8	-15,6	-11,5	-13,7	-4,0	-9,6	-8,5
Guinée-Bissau	36,7	43,4	47,1	48,8	46,7	45,2	-2,3	-8,8	-2,6	-3,1	-5,6	-4,8
Guinée équatoriale	15,2	16,0	17,3	14,3	11,9	7,3	-9,7	-0,9	-4,2	-3,4	-1,6	-2,0
Kenya	36,9	34,4	37,1	35,2	34,3	33,8	-6,9	-5,3	-4,7	-5,4	-5,8	-5,3
Lesotho	34,6	35,4	41,8	40,6	39,1	38,4	-6,5	-2,1	-2,0	-9,3	-15,6	-8,9
Libéria	20,2	20,9	25,5	24,8	24,9	25,0	-17,8	-19,6	-16,3	-17,8	-16,1	-15,9
Madagascar	23,0	24,8	28,7	31,1	32,3	31,8	-3,4	-2,3	-5,4	-5,5	-6,5	-6,2
Malawi	17,1	16,0	17,5	17,5	17,5	17,5	-9,3	-12,6	-13,8	-14,5	-17,3	-15,4
Mali	26,5	29,6	36,5	40,3	40,3	40,3	-5,6	-7,5	-2,3	-4,5	-5,3	-4,9
Maurice	104,3	120,8	163,7	165,8	153,0	143,6	-6,5	-5,4	-12,5	-11,1	-14,0	-8,0
Mozambique	31,9	36,9	43,3	42,7	43,2	43,4	-30,7	-19,1	-27,6	-22,4	-44,9	-39,0
Namibie	58,3	63,9	71,3	71,2	71,2	71,2	-8,3	-1,8	3,0	-7,3	-6,9	-4,4
Niger	17,1	17,1	19,2	21,3	23,2	23,8	-12,9	-12,2	-13,4	-15,8	-15,8	-13,8
Nigéria	22,1	23,9	25,0	24,9	25,3	26,2	1,9	-3,3	-4,0	-0,8	-1,1	-1,1
Ouganda	17,2	19,4	22,5	25,1	23,5	23,4	-5,7	-6,2	-9,3	-7,9	-7,0	-9,8
République centrafricaine	22,7	28,0	30,3	33,3	31,7	30,5	-7,6	-4,9	-8,5	-10,6	-11,0	-8,4
Rwanda	21,4	25,7	28,9	30,2	29,9	30,6	-9,9	-11,9	-11,9	-10,5	-11,4	-10,3
Sao Tomé-et-Principe	37,4	31,8	32,4	30,0	30,0	30,0	-16,8	-12,1	-10,3	-9,7	-12,1	-8,7
Sénégal	33,2	41,5	45,3	48,2	50,5	50,0	-6,7	-7,9	-10,9	-11,8	-13,0	-8,4
Seychelles	64,7	82,5	119,0	107,7	84,0	80,6	-19,1	-16,2	-23,0	-20,3	-30,0	-23,6
Sierra Leone	22,0	23,2	29,5	31,7	31,4	31,1	-22,9	-14,3	-6,8	-13,0	-17,2	-13,7
Soudan du Sud	18,1	13,6	14,6	16,3	15,5	10,1	3,5	1,5	-15,6	-7,6	9,5	1,1
Tanzanie	22,6	20,4	21,3	21,5	21,5	21,4	-7,5	-2,6	-1,8	-3,3	-4,3	-3,6
Tchad	13,9	17,0	20,8	22,3	21,7	21,2	-8,1	-4,4	-7,6	-4,5	1,3	-2,3
Togo	36,2	42,0	45,4	46,9	47,1	47,2	-5,4	-0,8	-1,5	-3,3	-5,9	-6,4
Zambie	20,1	23,6	31,3	35,4	34,8	34,2	1,1	0,6	12,0	6,7	4,4	4,3
Zimbabwe ²	24,3	18,7	17,1	16,4	18,5	21,7	-9,9	4,0	4,7	3,6	2,5	1,5
Afrique subsaharienne	34,8	35,5	38,6	37,5	37,0	37,0	-2,5	-3,2	-3,0	-1,1	-1,7	-2,5
<i>Médiane</i>	25,8	28,0	31,3	31,1	31,4	31,8	-5,7	-4,0	-4,2	-4,5	-5,8	-5,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27,8	29,5	32,7	32,0	31,1	30,9	-4,5	-3,5	-4,3	-3,2	-3,1	-3,6
Pays exportateurs de pétrole	23,7	24,9	26,9	24,9	24,9	25,7	1,4	-1,9	-3,6	0,4	1,7	0,0
Hors Nigéria	27,4	27,4	31,4	25,1	24,2	24,3	0,3	1,6	-2,5	3,5	7,4	2,7
Pays importateurs de pétrole	41,8	41,4	45,2	44,3	43,4	43,1	-5,2	-4,0	-2,6	-1,9	-3,6	-4,0
Hors Afrique du Sud	27,9	30,0	33,0	33,5	32,6	32,3	-6,5	-4,7	-4,7	-4,7	-6,0	-5,4
Pays à revenu intermédiaire	37,8	38,4	42,2	40,2	39,8	40,0	-1,2	-2,6	-2,0	0,2	-0,2	-1,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	30,6	31,7	36,2	34,0	33,0	32,7	-2,0	-2,0	-3,1	-1,7	-0,5	-1,6
Pays à faible revenu	24,2	27,0	28,8	29,8	29,1	28,9	-8,3	-5,4	-5,6	-4,9	-6,3	-6,1
Hors pays en situation de fragilité	24,3	27,3	28,4	29,4	27,8	27,1	-9,3	-6,1	-6,3	-6,1	-8,3	-7,9
Pays en situation de fragilité	20,8	22,1	25,6	26,5	26,5	27,3	-5,1	-3,7	-4,0	-2,4	-2,1	-2,8
Zone franc	21,6	24,5	28,0	29,6	29,6	30,0	-3,7	-4,0	-4,5	-4,5	-3,3	-3,9
CEMAC	20,4	22,2	26,0	26,4	26,2	27,1	-3,6	-2,6	-4,3	-2,0	2,9	-0,0
UEMOA	22,4	25,7	29,1	31,3	31,3	31,5	-4,1	-4,9	-4,6	-6,1	-7,3	-6,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	29,7	32,0	34,6	35,0	33,4	32,8	-5,9	-4,4	-4,1	-3,7	-4,3	-4,2
CAE-5	27,3	27,0	29,3	29,2	28,5	28,3	-7,1	-5,1	-5,1	-5,6	-6,0	-6,0
CEDEAO	22,5	24,8	27,0	27,3	27,6	28,2	-0,5	-3,9	-4,3	-2,6	-3,2	-2,8
Union douanière d'Afrique australe	64,8	65,6	72,9	68,9	68,8	69,5	-3,3	-2,7	1,5	3,1	0,9	-1,0
SADC	50,0	49,4	55,0	51,6	51,3	51,5	-3,3	-1,9	-0,1	1,9	0,4	-1,3

Voir page 31 pour les sources et notes.

Tableau AS4. Dette extérieure, dette officielle, par débiteur et réserves

	Dette extérieure, dette officielle, par débiteur (En pourcentage du PIB)						Réserves (Mois d'importations de biens et de services)					
	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023	2010-18	2019	2020	2021	2022	2023
	Afrique du Sud	13,7	20,2	23,6	18,7	19,6	20,1	5,4	8,4	6,4	5,1	4,7
Angola	29,2	59,5	89,1	72,7	44,8	43,6	8,3	13,6	10,2	6,2	6,6	6,6
Bénin ¹	14,2	25,1	30,3	36,2	36,6	35,6	4,4
Botswana	15,8	11,8	11,8	9,8	11,3	11,0	11,6	10,0	6,5	6,2	6,3	7,1
Burkina Faso ¹	21,1	23,2	25,4	23,6	23,2	22,1
Burundi	20,0	18,0	17,5	20,0	19,6	18,4	2,8	1,3	1,0	2,1	1,6	1,2
Cabo Verde	81,3	107,3	142,8	124,6	135,6	129,5	5,1	8,9	6,9	7,4	6,4	5,7
Cameroun ²	16,1	29,2	32,5	32,3	33,7	32,7
Comores	17,7	19,6	24,1	23,3	29,8	33,9	7,0	7,0	8,0	8,2	7,1	6,8
Congo, Rép. du ²	23,8	31,0	34,2	29,3	25,0	26,2
Congo, Rép. dém. du	15,7	12,8	12,9	11,3	9,4	7,7	1,1	0,8	0,6	0,8	1,1	1,4
Côte d'Ivoire ¹	24,4	30,0	34,1	33,1	33,8	32,7
Érythrée	63,4	61,7	58,1	53,7	47,6	44,0	3,7	2,5	2,2	2,2	2,8	3,4
Eswatini	8,2	12,7	15,3	15,9	18,0	18,3	3,8	3,2	3,1	3,0	3,0	3,0
Éthiopie ³	24,5	28,2	28,8	29,0	27,0	24,3	2,0	2,2	2,0	1,6	0,8	0,8
Gabon ²	27,4	38,9	49,0	38,1	33,7	34,8
Gambie	35,1	46,4	48,9	46,5	45,1	43,5	3,7	4,0	5,1	5,8	4,7	4,3
Ghana	23,6	29,6	36,0	36,0	36,9	34,6	2,7	3,2	3,2	3,1	2,7	2,3
Guinée	26,8	19,7	25,1	26,0	26,6	27,8	2,2	1,5	2,0	2,2	1,8	2,1
Guinée-Bissau ¹	29,4	37,8	44,9	40,1	41,7	38,9
Guinée équatoriale ²	8,1	13,9	16,4	12,0	9,7	12,0
Kenya	22,2	30,5	32,8	33,3	35,0	36,4	4,3	6,1	4,5	4,4	3,9	4,2
Lesotho	34,9	38,8	48,2	42,5	43,9	45,2	4,8	3,9	4,3	4,3	3,9	3,4
Libéria	15,3	35,2	40,9	37,6	37,8	37,5	2,1	2,2	2,1	4,0	4,0	4,1
Madagascar	23,2	26,9	36,4	40,1	43,3	45,0	3,1	5,3	4,9	5,2	5,0	4,8
Malawi	17,3	28,0	31,8	31,7	37,0	39,3	2,3	3,1	2,0	0,5	0,3	0,7
Mali ¹	22,2	26,5	31,8	29,3	28,8	26,8
Maurice	13,7	10,9	21,1	22,4	30,1	28,5	6,9	16,9	15,0	14,7	11,4	10,0
Mozambique	58,8	80,8	91,6	82,1	76,1	76,2	3,2	5,3	4,6	2,5	2,3	2,2
Namibie	10,8	20,3	23,9	17,7	17,5	16,0	3,2	5,4	4,2	5,1	4,1	4,3
Niger ¹	17,0	25,4	33,0	33,0	34,4	33,0
Nigéria	3,1	6,7	8,0	9,1	8,8	8,7	5,9	6,3	6,6	5,9	6,5	7,0
Ouganda	15,6	25,3	31,5	32,9	33,8	34,0	4,6	3,7	4,4	4,0	3,8	3,6
République centrafricaine ²	26,1	35,8	36,3	32,8	32,9	30,8
Rwanda	24,7	43,2	53,9	55,8	59,3	60,9	3,7	4,6	5,4	4,6	4,0	3,7
Sao Tomé-et-Principe	76,6	65,4	64,9	61,3	63,1	60,0	3,8	3,3	5,0	4,4	5,2	5,1
Sénégal ¹	30,1	47,4	48,9	45,8	45,9	42,3
Seychelles	37,9	26,3	40,7	39,3	36,4	40,0	3,4	5,7	4,6	4,6	3,8	3,6
Sierra Leone	30,4	41,4	48,3	47,9	48,3	48,0	2,9	4,5	4,6	5,4	4,3	4,0
Soudan du Sud	1,8	0,4	0,1	0,5	1,0	0,8
Tanzanie	24,9	28,1	28,9	28,5	26,7	25,0	4,6	5,8	5,6	4,9	4,6	4,3
Tchad ²	24,1	24,2	27,3	26,2	23,2	21,6
Togo ¹	12,8	17,6	28,7	25,8	28,0	27,4
Zambie ⁴	21,8	48,7	66,6	57,6	2,8	2,6	1,2	2,6	2,8	3,5
Zimbabwe ⁵	33,6	31,2	30,8	21,8	19,5	20,4	0,5	0,3	0,1	1,2	0,8	0,8
Afrique subsaharienne	15,4	22,9	26,6	25,1	24,0	23,4	4,9	6,0	5,1	4,5	4,5	4,6
<i>Médiane</i>	22,3	28,2	32,6	32,9	33,8	33,4	3,7	4,0	4,5	4,4	3,9	3,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	23,3	32,0	36,7	34,7	32,6	31,7	4,2	4,9	3,9	3,6	3,5	3,6
Pays exportateurs de pétrole	9,9	17,1	20,0	20,2	17,7	17,1	6,0	6,9	6,4	5,4	6,0	6,5
Hors Nigéria	24,6	43,5	55,5	47,9	36,7	36,4	6,3	8,3	5,9	4,3	5,2	5,6
Pays importateurs de pétrole	19,2	26,2	30,1	27,5	27,6	27,1	4,2	5,6	4,4	4,0	3,6	3,5
Hors Afrique du Sud	23,0	29,3	33,0	31,9	31,5	30,5	3,4	4,0	3,5	3,4	3,1	3,1
Pays à revenu intermédiaire	13,4	21,4	25,1	23,6	22,5	22,1	5,5	7,0	5,8	5,1	5,2	5,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	22,9	35,2	41,8	39,1	35,9	35,3	5,2	6,4	4,8	4,4	4,5	4,7
Pays à faible revenu	24,0	28,0	30,8	29,6	28,5	27,4	2,7	3,0	2,9	2,7	2,3	2,3
Hors pays en situation de fragilité	25,0	31,1	34,1	34,1	33,2	31,7	3,4	3,9	3,7	3,4	2,9	2,7
Pays en situation de fragilité	23,0	25,3	28,3	25,9	25,0	24,3	2,5	2,1	2,0	2,2	2,4	2,5
Zone franc	20,8	29,7	34,1	32,2	31,8	31,0	4,7	4,8	4,7	4,7	4,7	4,8
CEMAC	19,1	28,9	33,2	29,8	27,9	28,3	4,2	3,6	3,2	2,7	3,6	4,4
UEMOA	22,4	30,2	34,6	33,7	34,2	32,6	5,0	5,6	5,5	5,8	5,3	5,0
COMESA (pays membres d'AfSS)	21,4	27,6	30,8	29,9	29,2	28,6	3,1	3,9	3,1	3,0	2,6	2,7
CAE-5	21,8	29,4	32,2	32,7	33,2	33,3	4,4	5,5	4,8	4,5	4,1	4,1
CEDEAO	9,3	15,1	18,2	19,2	18,4	17,6	5,0	5,3	5,3	4,9	5,3	5,6
Union douanière d'Afrique australe	13,7	19,9	23,1	18,4	19,3	19,7	5,5	8,3	6,3	5,1	4,7	4,4
SADC	18,8	27,4	32,5	27,3	25,7	25,5	5,4	7,7	5,8	4,7	4,4	4,3

Voir page 31 pour les sources et notes.

